**UIT-T** 

H<sub>.</sub>221

SECTEUR DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'UIT (05/99)

# SÉRIE H: SYSTÈMES AUDIOVISUELS ET MULTIMÉDIAS

Infrastructure des services audiovisuels – Multiplexage et synchronisation en transmission

Structure de trame pour un canal d'un débit de 64 à 1920 kbit/s pour les téléservices audiovisuels

Recommandation UIT-T H.221

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

# RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE H SYSTÈMES AUDIOVISUELS ET MULTIMÉDIAS

Caractéristiques des canaux de transmission pour des usages autres que téléphoniques	H.10–H.19
Emploi de circuits de type téléphonique pour la télégraphie à fréquence vocale	H.20-H.29
Circuits et câbles téléphoniques utilisés pour les divers types de transmission télégraphique et de transmissions simultanées	H.30–H.39
Circuits de type téléphonique utilisés en bélinographie	H.40-H.49
Caractéristiques des signaux de données	H.50-H.99
CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES VISIOPHONIQUES	H.100-H.199
INFRASTRUCTURE DES SERVICES AUDIOVISUELS	
Généralités	H.200-H.219
Multiplexage et synchronisation en transmission	H.220-H.229
Aspects système	H.230-H.239
Procédures de communication	H.240-H.259
Codage des images vidéo animées	H.260-H.279
Aspects liés aux systèmes	H.280-H.299
Systèmes et équipements terminaux pour les services audiovisuels	H.300-H.399
Services complémentaires en multimédia	H.450-H.499

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

#### **RECOMMANDATION UIT-T H.221**

# STRUCTURE DE TRAME POUR UN CANAL D'UN DÉBIT DE 64 À 1920 kbit/s POUR LES TÉLÉSERVICES AUDIOVISUELS

#### Résumé

L'objet de la présente Recommandation est de définir une structure de trame pour les téléservices audiovisuels sur canaux simples ou multiples B ou  $H_0$  ou sur un canal simple  $H_{11}$  ou  $H_{12}$  tirant le meilleur parti des caractéristiques et des propriétés des algorithmes de codage des signaux son et vidéo, de la structure de trame de transmission et des Recommandations existantes. Elle offre différents avantages:

- elle tient compte des Recommandations telles que G.704, X.30/I.461, etc., et elle peut permettre l'emploi des matériels ou des logiciels existants;
- elle est simple, économique et souple. Elle peut être implémentée sur un microprocesseur simple selon des principes matériels bien établis;
- il s'agit d'une procédure synchrone. La durée exacte d'un changement de configuration est la même à l'émission et à la réception. Les configurations peuvent être modifiées à intervalles de 20 ms;
- elle ne nécessite aucune liaison de retour pour la transmission du signal audiovisuel, étant donné qu'une configuration est indiquée par des mots de code émis de façon répétée;
- elle est très sûre en cas d'erreur de transmission, étant donné que le code de contrôle du multiplex est protégé par un code correcteur de double erreur;
- elle permet la synchronisation de connexions multiples à 64 kbit/s ou 384 kbit/s, et le contrôle du multiplexage des signaux son, vidéo, de données et autres dans la structure multiconnexion synchronisée, dans le cas de services multimédias tels que la visioconférence;
- elle peut être utilisée pour obtenir la synchronisation des octets dans les réseaux, si cette synchronisation n'est pas assurée par d'autres moyens;
- elle peut être utilisée dans les communications multipoint lorsque aucun dialogue n'est nécessaire pour négocier l'utilisation des canaux de données;
- elle permet à l'usager d'utiliser une variété de débits pour les données (de 300 bit/s à près de 2 Mbit/s).

#### **Source**

La Recommandation UIT-T H.221, révisée par la Commission d'études 16 de l'UIT-T (1997-2000), a été approuvée le 27 mai 1999 selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

i

#### **AVANT-PROPOS**

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution  $n^{\circ}$  1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

#### **NOTE**

Dans la présente Recommandation, le terme *exploitation reconnue* (*ER*) désigne tout particulier, toute entreprise, toute société ou tout organisme public qui exploite un service de correspondance publique. Les termes *Administration*, *ER* et *correspondance publique* sont définis dans la *Constitution de l'UIT* (*Genève*, 1992).

#### DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

#### © UIT 1999

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

# TABLE DES MATIÈRES

1	Princi	pe de base
1.1	Signal	de verrouillage de trames (FAS, frame alignment signal)
1.2	Signal	d'affectation de débit (BAS, bit-rate allocation signal)
1.3	Signal	de commande de chiffrement (ECS, encryption control signal)
1.4	Capac	ité résiduelle
2	Verrou	uillage de trames
2.1	Génér	alités
2.2	Structi	ure de multitrame
2.3	Perte e	et reprise du verrouillage de trames
2.4	Perte e	et reprise du verrouillage de multitrame
2.5	Procéd	dure pour extraire du signal de verrouillage de trames le rythme d'octet
	2.5.1	Règle générale
	2.5.2	Cas particuliers
	2.5.3	Recherche du signal de verrouillage de trames
2.6		iption de la procédure CRC4
	2.6.1	Calcul des bits CRC4
2.7	2.6.2	Actions résultantes
2.7	2.7.1	ronisation de connexions multiples  Connexions B multiples
	2.7.1	Connexions H <sub>0</sub> multiples
3	C	d'affectation de débit
3.1		ge du BAS
3.2	Valeu	rs du signal d'affectation de débit
4	Positio	on des bits dans les trains binaires audio, vidéo et de données
4.1	Trains	binaires LSD
4.2	Trains	audio codés
4.3	Trains	binaires vidéo codés
4.4	Trains	binaires audio à codage ISO
Annex	e A – D	éfinitions et tableaux de valeurs du signal BAS
<b>A.</b> 1	Valeur	rs de commande audio (000)
A.2	Valeur	rs de commande de débit utile (001)
A.3	Comm	nandes vidéo, chiffrement, boucles et commandes diverses (010)

A.4	Commandes de transmission de données à faible vitesse/protocole multicouche (011)
A.5	Capacités audio (100)
A.6	Capacités relatives à la vidéo, aux signaux BAS à extension multiple et au chiffrement (101)
A.7	Capacités de débit utile (100)
A.8	Capacités de transmission de données à faible vitesse/protocole multicouche (101) et autres (110)
A.9	Valeurs des tableaux de codes d'échappement
A.10	Capacités HSD/H-MLP/MLP (Tableau A.2)
A.11	Commandes HSD/H-MLP (Tableau A.2)
A.12	Commandes Au-ISO (Tableau A.2)
A.13	Capacités Au-ISO (Tableau A.2)
A.14	Applications dans les canaux LSD/HSD – Possibilités (Tableau A.4)
A.15	Applications dans les canaux LSD/HSD/MLP/H-MLP – Commandes (Tableau A.4)
A.16	Capacités de débit et commandes utilisées en agrégation de canal (Tableau A.6)
Annex	e B – Structure de trame pour l'interfonctionnement d'un terminal à 64 kbit/s et d'un terminal à 56 kbit/s
B.1	Disposition des sous-canaux
B.2	Fonctionnement du terminal à 64 kbit/s
B.3	Restriction concernant certains modes de communication
B.4	Codes de commande audio (000)

#### **Recommandation H.221**

# STRUCTURE DE TRAME POUR UN CANAL D'UN DÉBIT DE 64 À 1920 kbit/s POUR LES TÉLÉSERVICES AUDIOVISUELS

(révisée en 1999)

#### 1 Principe de base

La présente Recommandation permet la subdivision dynamique d'un canal de transmission global d'une capacité de 64 à 1920 kbit/s en canaux à débits plus faibles appropriés pour des signaux son, vidéo, de données et télématiques. Le canal de transmission global est obtenu par la remise en ordre et la synchronisation de 1 à 6 connexions B, 1 à 5 connexions H<sub>0</sub> ou une connexion H<sub>11</sub> ou H<sub>12</sub>. La première connexion établie est la connexion initiale et elle transporte le canal initial dans chaque sens. Les connexions supplémentaires transportent les canaux supplémentaires.

Le débit total de l'information transmise est appelé "débit utile"; il est possible que ce débit soit inférieur à la capacité du canal de transmission global (valeurs données à l'Annexe A).

Un canal simple à 64 kbit/s est structuré en octets transmis à une fréquence de 8 kHz. Chaque position binaire d'un octet donné peut être considérée comme un sous-canal à 8 kbit/s (voir Figure 1). Le huitième sous-canal est le canal de service (SC, *service channel*) qui regroupe les éléments décrits en 1.1 à 1.4.

Un canal H<sub>0</sub>, H<sub>11</sub> ou H<sub>12</sub> peut être considéré comme composé de plusieurs intervalles de temps (TS, *time-slots*) à 64 kbit/s (voir Figure 2). L'intervalle de temps de plus petit rang numérique est structuré exactement comme un canal simple à 64 kbit/s, mais les autres intervalles de temps ne présentent pas cette structure. Dans le cas de canaux B ou H<sub>0</sub> multiples, tous les canaux ont une structure de trame: le canal initial commande la plupart des fonctions de transmission globales, alors que la structure de trame des canaux supplémentaires est utilisée pour la synchronisation, la numérotation des canaux et les commandes connexes.

L'expression "canal I" s'applique au canal B initial ou unique et à l'intervalle de temps  $n^{\circ}$  1 (TS1) du premier (ou unique) canal  $H_0$  et aux TS1 de  $H_{11}$  et  $H_{12}$ .

## 1.1 Signal de verrouillage de trames (FAS, frame alignment signal)

Ce signal structure le canal I et autres canaux tramés à 64 kbit/s en trames de 80 octets chacune et en multitrames (MF, *multiframes*) de 16 trames. Chaque multitrame est divisée en 8 sous-multitrames (SMF, *sub-multiframes*) de 2 trames chacune. L'expression "signal de verrouillage de trames" se rapporte aux bits 1 à 8 du SC de chaque trames. En plus des informations de structuration en trames et en multitrames, on peut insérer des informations d'alarme et de contrôle ainsi qu'un code de contrôle d'erreur pour vérifier la qualité de bout en bout et la validité du verrouillage de trames. Les autres intervalles de temps sont synchronisés sur le premier.

Les bits sont émis en ligne dans l'ordre, en commençant par le bit n° 1.

Lorsqu'une horloge réseau à 8 kHz est fournie, le FAS est émis et reçu dans le bit de plus faible poids de l'octet dans chaque intervalle de 125 microsecondes, par exemple dans une interface à débit primaire ou de base du RNIS. Il y a lieu de noter que si l'interfonctionnement doit être assuré entre le terminal audiovisuel et le terminal téléphonique, il est essentiel que la transmission utilise la synchronisation du réseau. Du côté récepteur toutes les positions binaires du FAS doivent être examinées. Si une position binaire indiquée par le FAS n'est pas compatible avec la base de temps

fournie par le réseau pour les octets, la position FAS a priorité. Cela peut se produire lorsque le récepteur utilise la synchronisation réseau des octets alors que l'émetteur ne l'utilise pas, par exemple dans un terminal utilisant des codecs séparés avec adaptateur de terminal RNIS ou lors d'un interfonctionnement entre terminaux à 64 kbit/s et à 56 kbit/s.

Le FAS peut servir à établir la synchronisation octet en réception lorsque celle-ci n'est pas assurée par le réseau. Toutefois, dans ce cas, le terminal ne peut transmettre un FAS correctement placé dans la partie du réseau où la synchronisation octet est assurée, et ne peut communiquer avec les terminaux qui dépendent uniquement de la synchronisation fournie par le réseau pour le verrouillage des octets.

			numé	ro de bi	t				
1	2	3	4	5	6	7	8 (SC)		
								1	numéro de l'octet
s	s	s	s	s	S	S	FAS	:	
О	О	0	0	О	0	0		8	
u	u	u	u	u	u	u		9	
s	s	S	s	s	S	S	BAS	:	
_	-	-	-	-	-	-		16	
с	С	c	c	С	c	c		17	
a	a	a	a	a	a	a	ECS	:	
n	n	n	n	n	n	n		24	
a	a	a	a	a	a	a		25	
1	1	1	1	1	1	1			
#	#	#	#	#	#	#	#		
1	2	3	4	5	6	7	8	80	

FAS signal de verrouillage de trames (frame alignment signal)

BAS signal d'affectation de débit (bit-rate allocation signal)

ECS signal de commande de chiffrement (encryption control signal)

Figure 1/H.221 – Frame structure of a single 64 kbit/s channel (B-channel)

$\leftarrow$						125	μs					$\rightarrow$
1	2	3	4	5	6	7				6 <i>n</i> –2	6 <i>n</i> –1	6 <i>n</i>
											$H_0$ $n$	= 1
											$H_{11}$ $n$	= 4
												= 5
			c	anal audi	o + servi	ce					12	
	1	2	3	4	5	6	7	8				
									1	nu	méro de l'oc	etet
	S	S	S	S	S	S	S	FAS	:			
	u	u	u	u	u	u	u		8			
	b	b	b	b	b	b	b		9			
	-	-	-	-	-	-	-	BAS	:			
	с	c	c	c	с	c	С		16			
	h	h	h	h	h	h	h	S	17			
	a	a	a	a	a	a	a	u				
	n	n	n	n	n	n	n	b				
	n	n	n	n	n	n	n	-				
	e	e	e	e	e	e	e	С	٠			
	1	1	1	1	1	1	1	h				
								a	•			
								n				
	<u> </u> 				<u> </u> 		<u> </u> 	n	٠			
								e 1				
								1				
	#	#	#	#	#	#	#	#				
	1	2	3	4	5	π 6	7	8	80			
	1	2	3	7	,	U	· '	U	00			

Figure 2/H.221 – Structure de trame d'un canal unique à débit élevé (canaux  $H_0$ ,  $H_{11}$ ,  $H_{12}$ )

#### 1.2 Signal d'affectation de débit (BAS, bit-rate allocation signal)

Le signal d'affectation de débit est constitué par les bits 9 à 16 du SC de chaque trame. Ce signal permet de transmettre des mots de code décrivant la possibilité qu'a le terminal considéré de structurer la capacité du canal ou des canaux multiples synchrones de diverses manières et de commander au récepteur de démultiplexer et d'utiliser les signaux constitutifs de ces structures. Il assure par ailleurs diverses fonctions de commande et d'indication.

NOTE – Dans certains pays exploitant des canaux à 56 kbit/s, le débit disponible net sera inférieur de 8 kbit/s. L'interfonctionnement d'un terminal à 64 kbit/s et d'un terminal à 56 kbit/s repose sur la structure de trame exposée à l'Annexe B.

#### 1.3 Signal de commande de chiffrement (ECS, encryption control signal)

Une future possibilité de chiffrement peut nécessiter un canal de transmission spécialisé. Il est prévu d'affecter à la demande un canal à 800 bit/s que l'on peut obtenir en réservant les bits 17 à 24 du canal de service. Le débit variable de données et le débit vidéo sont alors amputés de 800 bit/s. Ces 800 bit/s forment le canal ECS.

# 1.4 Capacité résiduelle

La capacité résiduelle (qui englobe le reste du canal de service) fournie par les bits 1 à 8 de chaque octet dans le cas d'une connexion simple à 64 kbit/s, peut acheminer divers signaux dans le cadre d'un service multimédia, sous le contrôle du BAS. Citons, par exemple:

- les signaux de parole codés à 56 kbit/s en MIC tronqué conforme à la Recommandation G.711 (loi A ou loi μ);
- les signaux de parole codés à 16 kbit/s et vidéo à 46,4 kbit/s;
- les signaux de parole codés à 56 kbit/s dans la bande 50 à 7000 Hz (MICDA à sous-bandes conforme à la Recommandation G.722); l'algorithme de codage fonctionne également à 48 kbit/s (les données peuvent ainsi être insérées dynamiquement jusqu'à 14,4 kbit/s);
- les images fixes, codées à 56 kbit/s;
- les données à 56 kbit/s dans une session audiovisuelle (par exemple transfert de fichiers pour la communication entre micro-ordinateurs).

# 2 Verrouillage de trames

# 2.1 Généralités

Chaque trame de 80 octets fournit un mot de 80 bits dans le canal de service. Ces bits sont numérotés de 1 à 80. Dans chaque trame, les bits 1 à 8 du canal de service constituent le FAS (voir Figure 3) qui contient:

- la structure de multitrame (voir 2.2);
- le mot de verrouillage de trames (FAW, frame alignment word);
- le bit A:
- les bits E et C (voir 2.6).

Le FAW est de forme "0011011" (bits 2 à 8 des trames paires du FAS, complétés par "1" en position 2 de la trame impaire suivante).

Le "bit A" du canal I est mis à zéro lorsque le récepteur est verrouillé en multitrame et à "1" dans les autres cas (voir 2.3); pour les canaux additionnels, voir 2.7.1.

#### 2.2 Structure de multitrame

Chaque multitrame contient 16 trames consécutives numérotées de 0 à 15, divisées en huit sous-multitrames de 2 trames chacune (voir Figure 4). Le signal de verrouillage de multitrame, qui a la forme 001011, est situé dans le bit 1 des trames 1, 3, 5, 7, 9 et 11. Le bit 1 de la trame 15 est réservé pour une utilisation ultérieure. Sa valeur est provisoirement fixée à 0.

		bit n°								
trames successives	1	2	3	4	5	6	7	8		
trames paires		0	0	1	1	0	1	1		
	(Note 1)		1	mot de verrouilla	ige de trai	nes (Note	2)			
trames impaires		1	A	E	C1	C2	С3	C4		
	(Note 1)	(Note 2)	(Note 3)	(Note 4)						

NOTE 1 – Voir 2.2 et la Figure 4.

NOTE 2 – Les sept premiers bits du mot de verrouillage de trames se trouvent dans les trames paires. Le huitième bit du FAW, situé dans la trame impaire, est le complément du premier bit du FAW; ainsi, une séquence répétée de toutes les trames ne peut pas simuler un FAW.

NOTE 3 – Bit A: indication de perte de verrouillage de multitrame (0 = verrouillage; 1 = perte).

NOTE 4 – L'utilisation des bits E et C1 à C4 est décrite en 2.6 [0 = pas d'erreur, ou contrôle de redondance cyclique (CRC, *cyclic redundancy check*) non utilisé; 1 = erreur].

Figure 3/H.221 – Affectation des bits 1 à 8 du canal de service dans chaque trame

Les bits 1 des trames 0, 2, 4 et 6 peuvent être utilisés pour un compteur modulo 16 afin de numéroter les multitrames par ordre décroissant. Le bit de plus faible poids est transmis dans la trame 0 et le bit de plus fort poids dans la trame 6. Le récepteur peut utiliser le numérotage des multitrames pour égaliser les temps de propagation différentiels de connexions distinctes à 64 kbit/s et synchroniser les signaux reçus.

Le numérotage des multitrames est obligatoire, dans les canaux initiaux comme dans les canaux supplémentaires, pour les communications à canaux B multiples ou à canaux  $H_0$  multiples; mais il est facultatif pour les communications à canal B unique ou à canal  $H_0$  unique ou à canal  $H_{11}/H_{12}$  et pour les autres communications où il n'est pas nécessaire d'assurer une synchronisation entre canaux multiples.

Le bit 1 de la trame 8 est mis à 1 lorsque les multitrames sont numérotées, à 0 lorsqu'elles ne le sont pas.

Les bits 1 des trames 10, 12 et 13 doivent être utilisés pour numéroter chaque canal dans une structure multiconnexion, afin que le récepteur distant puisse ordonner correctement les octets reçus dans chaque intervalle de  $125 \,\mu s$ .

Les bits d'information de la multitrame devraient être validés, par exemple en étant reçus correctement dans 3 multitrames.

# 2.3 Perte et reprise du verrouillage de trames

Par définition, le verrouillage de trames est perdu lorsque trois mots de verrouillage de trame comportant une erreur sont reçus consécutivement.

Par définition, le verrouillage de trames sera considéré comme repris quand on aura détecté successivement:

- une première fois, la présence des sept premiers bits corrects du mot de verrouillage de trames;
- le huitième bit du mot de verrouillage de trames dans la trame suivante, en vérifiant que le bit 2 a la valeur 1:
- une seconde fois, la présence correcte des sept premiers bits du mot de verrouillage de trames correct dans la trame suivante.

Lorsque le verrouillage de trames est obtenu mais que le verrouillage de multitrame ne peut pas l'être, le verrouillage de trames doit être recherché sur une autre position.

Lorsque le verrouillage de trames est perdu, le bit A de la trame impaire suivante est mis à 1 à l'émission.

	sous-multitrame	trame		bits	1 à 8 du c	anal de se	rvice dans	chaque tra	ame	
	(SMF)		1	2	3	4	5	6	7	8
		0	N1	0	0	1	1	0	1	1
	SMF1	1	0	1	A	Е	C1	C2	C3	C4
		2	N2	0	0	1	1	0	1	1
	SMF2	3	0	1	A	Е	C1	C2	C3	C4
		4	N3	0	0	1	1	0	1	1
	SMF3	5	1	1	A	Е	C1	C2	C3	C4
		6	N4	0	0	1	1	0	1	1
multitrame	SMF4	7	0	1	A	Е	C1	C2	C3	C4
		8	N5	0	0	1	1	0	1	1
	SMF5	9	1	1	A	Е	C1	C2	C3	C4
		10	L1	0	0	1	1	0	1	1
	SMF6	11	1	1	A	Е	C1	C2	C3	C4
		12	L2	0	0	1	1	0	1	1
	SMF7	13	L3	1	A	Е	C1	C2	C3	C4
		14	TEA	0	0	1	1	0	1	1
	SMF8	15	R	1	A	Е	C1	C2	C3	C4

1-L3 numéro de canal, bit de plus faible poids dans L1.

canal	L3	L2	L1
initial	0	0	1
deuxième	0	1	0
troisième	0	1	1
• • •			
sixième	1	1	0
septième et au-dessus	1	1	1

réservé pour une utilisation future, mis à 0.

A, E, C1-C4 comme dans la Figure 3.

N1-N4 utilisés pour le numérotage des multitrames comme indiqué en 2.2; mis à 0 lorsque le numérotage est inactif.

		N4	N3	N2	N1	
numéro de multitrame	0	0	0	0	0	(ou numérotage inactif)
	1	0	0	0	1	
	2	0	0	1	0	
	15	1	1	1	1	

N5 indique si le numérotage des multitrames est actif (N5 = 1) ou inactif (N5 = 0).

TEA l'alarme du terminal est mise à 1 dans le signal transmis aussi longtemps qu'une défaillance du terminal empêche cet équipement de recevoir le signal de réception et de réagir à ce signal. Autrement, la TEA est mise à 0.

Figure 4/H.221 – Affectation des bits 1 à 8 du canal de service de chaque trame d'une multitrame

#### 2.4 Perte et reprise du verrouillage de multitrame

Le verrouillage de multitrame est nécessaire pour numéroter et synchroniser deux canaux ou plus et le cas échéant pour le chiffrement. Les terminaux qui n'offrent qu'un seul canal et qui n'exploitent pas la structure de multitrame doivent acheminer cette structure, mais n'ont pas à vérifier le verrouillage de multitrame sur le signal entrant: il leur suffit d'émettre A=0 en sortie lorsque le verrouillage de trames est repris.

NOTE – Les terminaux de ce type ne peuvent pas émettre d'alarme TEA (voir Figure 4).

Une fois que le verrouillage de multitrame a été validé, les autres fonctions représentées par le bit 1 du canal de service peuvent être utilisées. Si le verrouillage de multitrame du terminal distant a été signalé (réception de A=0), on suppose que ce terminal a validé les codes d'affectation BAS et qu'il est capable d'interpréter ces codes.

Par définition, le verrouillage de multitrame sera considéré comme perdu lorsque trois mots de verrouillage de multitrame consécutifs auront été reçus avec une erreur. Par définition, le verrouillage de multitrame sera considéré comme repris lorsque le mot de verrouillage de multitrame aura été reçu sans erreur dans deux multitrames successives. Lorsque le verrouillage de multitrame est perdu, même lorsqu'on reçoit un mode sans trame, le bit A de la trame impaire suivante est mis à 1 à l'émission. Il est réinitialisé lorsque le verrouillage de multitrame se trouve de nouveau repris. Cette réinitialisation a également lieu dans les canaux supplémentaires lorsque le verrouillage de multitrame et la synchronisation avec le canal initial sont rétablis.

# 2.5 Procédure pour extraire du signal de verrouillage de trames le rythme d'octet

Lorsque le réseau ne fournit pas de rythme d'octet, le terminal peut rétablir la synchronisation octets en réception à partir de la synchronisation bit et du signal de verrouillage de trames. L'horloge octet à l'émission peut être obtenue à partir de l'horloge bit du réseau et de l'horloge octet interne.

# 2.5.1 Règle générale

La synchronisation octet en réception est normalement déterminée à partir de la position du signal de verrouillage de trames. Mais au début de la communication et avant que le verrouillage de trames soit obtenu, l'horloge octet en réception peut être prise comme étant la même que l'horloge octet interne d'émission. Dès qu'un premier verrouillage de trames est obtenu, l'horloge octet en réception est initialisée sur la nouvelle position des bits, mais n'est pas encore validée. Elle ne sera validée que si le verrouillage de trames n'est pas perdu au cours des 16 trames suivantes.

#### 2.5.2 Cas particuliers

- a) lorsque, au début d'une communication, le terminal est placé en mode de réception forcée, ou lorsque le verrouillage de trames n'a pas encore été obtenu, le terminal peut temporairement utiliser l'horloge octet d'émission;
- b) lorsque le verrouillage de trames est perdu après avoir été acquis, l'horloge octet en réception ne doit pas être modifiée jusqu'à la reprise du verrouillage de trames;
- c) dès que le verrouillage de trames et de multitrame a été acquis une fois, l'horloge octet est considérée comme valide pour le reste de la communication, à moins que le verrouillage de trames ne soit perdu et qu'un nouveau verrouillage de trames ne soit obtenu sur une autre position binaire;
- d) lorsque le terminal passe d'un mode verrouillé en trame à un mode non verrouillé (au moyen du signal BAS), l'horloge octet antérieurement obtenue doit être conservée;
- e) lorsqu'un nouveau verrouillage de trames est obtenu sur une nouvelle position, différente de celle qui a été précédemment validée, l'horloge octet en réception doit être réinitialisée sur la nouvelle position mais non encore validée et la position binaire précédente est mémorisée. Si

aucune perte du verrouillage de trames ne se produit dans les 16 trames suivantes, la nouvelle position est validée; dans le cas contraire, l'ancienne position binaire mémorisée est réutilisée.

# 2.5.3 Recherche du signal de verrouillage de trames

Deux techniques peuvent être utilisées: la recherche séquentielle ou la recherche parallèle. Dans la technique séquentielle, chacune des huit positions binaires possibles pour le FAS est essayée. Si le FAS est perdu après avoir été validé, la recherche doit reprendre à partir de la position binaire précédemment validée. Dans la méthode parallèle, une fenêtre mobile, se déplaçant d'un bit à chaque période binaire, peut être utilisée. Dans ce cas, lorsque le verrouillage de trames est perdu, la recherche doit reprendre à partir de la position binaire qui suit celle qui a été précédemment validée.

#### 2.6 Description de la procédure CRC4

Pour surveiller la qualité de transmission de bout en bout sur la connexion, on peut appliquer une procédure de contrôle de redondance cyclique à 4 bits (CRC4, 4-bit cyclic redundancy check) dans laquelle les quatre bits C1, C2, C3 et C4 calculés à la source sont insérés dans les positions binaires 5 à 8 des trames impaires. Par ailleurs, le bit 4 des trames impaires (bit E) sert à indiquer si le dernier bloc CRC reçu comportait ou non des erreurs.

Lorsqu'on n'utilise pas la procédure CRC4, le bit E doit être mis à 0, et les bits C1, C2, C3 et C4 doivent être mis à 1 par l'émetteur. A titre provisoire, le récepteur peut mettre hors service la signalisation des erreurs CRC après réception de huit CRC consécutifs mis tous à 1, et peut mettre en service la signalisation des erreurs CRC après réception de deux CRC consécutifs contenant un bit 0.

#### 2.6.1 Calcul des bits CRC4

Les bits CRC4 C1, C2, C3 et C4 sont calculés pour chaque canal  $B/H_0/H_{11}/H_{12}^{-1}$ , pour un bloc constitué de deux trames: une trame paire (contenant les sept premiers bits du mot FAW) suivie d'une trame impaire (contenant le huitième bit du FAW). La longueur du bloc CRC4 est donc de 160/960/3840/4800 octets pour un canal  $B/H_0/H_{11}/H_{12}$  et de 320/480/640/1280/1920/2880/3680 octets pour un canal à 128/192/256/512/768/1152/1472 kbit/s. Le calcul est effectué 50 fois par seconde.

NOTE-II en va de même dans le cas des canaux  $H_0/H_{11}$  ou d'un débit utile de 128/192/256/320/512/768/1152/1472 kbit/s dans des réseaux à restriction, les bits de bourrage étant compris dans le calcul. Voir l'Annexe B pour les canaux B à restriction.

#### 2.6.1.1 Processus de multiplication-division

Un mot C1-C4 donné, situé dans un bloc N, est le reste après multiplication par  $x^4$  puis division (modulo 2) par le polynôme générateur  $x^4 + x + 1$  de la représentation polynomiale du bloc (N - 1).

Lorsqu'on représente le contenu d'un bloc comme un polynôme, le premier bit du bloc doit être pris comme étant le bit de plus fort poids. De manière analogue, C1 est défini comme le bit de plus fort poids du reste et C4 le bit de plus faible poids du reste.

Ce processus peut être réalisé au moyen d'un registre à quatre étages et de deux circuits "OU exclusif".

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Si le débit utile est tel qu'une partie d'un canal H<sub>0</sub>/H<sub>11</sub>/H<sub>12</sub> n'est pas occupée, le calcul ne se fait que pour les parties occupées.

## 2.6.1.2 Procédure de codage

- i) les bits CRC dans la trame impaire sont initialement mis à zéro, c'est-à-dire C1 = C2 = C3 = C4 = 0;
- ii) le bloc est ensuite soumis au processus de multiplication-division indiqué ci-dessus en 2.6.1.1;
- iii) le reste de l'opération de multiplication-division est mémorisé, prêt pour insertion dans les emplacements CRC concernés de la trame impaire suivante.

NOTE – Ces bits CRC n'affectent pas le calcul des bits CRC dans le bloc suivant car les bits correspondants sont mis à zéro avant le calcul.

#### 2.6.1.3 Procédure de décodage

- i) un bloc reçu est soumis au processus de multiplication-division indiqué ci-dessus en 2.6.1.1, après extraction de ses bits CRC et leur remplacement par des zéros;
- ii) le reste qui résulte de ce processus de multiplication-division est ensuite mémorisé puis comparé bit par bit avec les bits CRC reçus dans le bloc suivant;
- si le reste calculé dans le décodeur correspond exactement aux bits CRC envoyés par le codeur, le bloc soumis à vérification est considéré comme exempt d'erreur.

#### 2.6.2 Actions résultantes

#### 2.6.2.1 Action sur le bit E

Le bit E d'un bloc N est mis à 1 à l'émission si les bits C1-C4 détectés dans le bloc le plus récent dans le sens opposé ont montré des erreurs (au moins un bit erroné). Dans le cas contraire, le bit E est mis à zéro.

#### 2.6.2.2 Contrôle du verrouillage de trames (voir Note)

Dans le cas d'une simulation longue du mot FAW, l'information CRC4 peut être utilisée pour déclencher une nouvelle recherche de verrouillage de trames. A cette fin, il est possible de compter le nombre de blocs CRC erronés pendant 2 secondes (100 blocs) et de comparer ce nombre avec 89. Si le nombre de blocs CRC erronés est supérieur ou égal à 89, une recherche de verrouillage de trames doit être à nouveau déclenchée.

Les valeurs de 100 et de 89 ont été choisies afin que:

- dans le cas d'un taux d'erreur de transmission de 10<sup>-3</sup>, la probabilité de déclencher intempestivement une nouvelle recherche de verrouillage de trames en raison de la présence de 89 blocs erronés ou plus, soit inférieure à 10<sup>-4</sup>;
- en cas d'une simulation du verrouillage de trames, la probabilité de ne pas déclencher une nouvelle recherche de verrouillage de trames après une période de 2 secondes soit inférieure à 2,5%.

NOTE – Les valeurs indiquées dans le présent sous-paragraphe et dans le sous-paragraphe suivant sont des exemples pour le cas d'un canal à 64 kbit/s; pour les canaux  $H_0$ ,  $H_{11}$  ou  $H_{12}$  les détails différeront mais les principes restent les mêmes.

#### 2.6.2.3 Surveillance du taux d'erreur

La qualité de la connexion à 64 kbit/s peut être surveillée en comptant le nombre de blocs CRC erronés pendant une période d'une seconde (50 blocs). Par exemple, une bonne évaluation de la proportion de secondes sans erreurs, telle qu'elle est définie dans la Recommandation G.821, peut être assurée.

Pour information, le Tableau 1 donne les proportions de blocs CRC erronés qui peuvent être calculées pour un taux d'erreur à distribution aléatoire  $P_e$ .

En comptant les bits E reçus, il est donc possible de surveiller la qualité de la connexion dans le sens opposé.

Tableau 1/H.221

$P_e$	$10^{-3}$	10^-4	10 <sup>-5</sup>	$10^{-6}$	10 <sup>-7</sup>
Pourcentage de blocs CRC erronés	70%	12%	1,2%	0,12%	0,012%

# 2.7 Synchronisation de connexions multiples

Certains terminaux audiovisuels pourront communiquer sur des connexions multiples B ou  $H_0$  (voir Note). En pareil cas, une seule connexion initiale B ou  $H_0$  est établie; la possibilité d'établir plusieurs connexions est déterminée à partir du signal BAS de capacité de débit total décrit à l'Annexe A et les connexions supplémentaires sont alors établies et synchronisées par le terminal à l'aide de la structure multitrame.

NOTE – Une connexion correspond à une liaison individuelle entre terminaux. Un canal correspond à la transmission dans un sens par l'intermédiaire d'une connexion.

# 2.7.1 Connexions B multiples

Le FAS et le BAS sont transmis sur chaque canal B (voir Note).

NOTE – Les débits réels qui sont autorisés par la présente Recommandation pour ces codages audio à l'intérieur d'un canal I à 64 kbit/s sont respectivement de 64 kbit/s et de 56 kbit/s avec les séquences de commande (000) [4/5 et 18/19]. Dans une communication audiovisuelle à 2 canaux B, il n'est donc pas permis de transmettre des signaux audio à trame G.711 dans le canal I et des signaux vidéo dans le canal supplémentaire. Il faut que les deux canaux soient synchronisés, que le codage audio soit réglé à 56 kbit/s et que le codage vidéo occupe les 68,8 kbit/s restants lorsqu'il est activé.

#### Le FAS intervient comme suit:

- le numérotage des multitrames sert à déterminer le temps de transmission relatif entre les canaux B, comme indiqué en 2.2;
- les numéros de canal sont transmis dans le FAS comme indiqué en 2.2, le canal de la connexion initiale portant le numéro 1; jusqu'à 23 connexions supplémentaires sont possibles;
- les numéros des canaux supplémentaires sont également transmis dans le signal BAS, conformément au Tableau A.5;
- le bit A du signal émis est mis à 1 dans le canal B supplémentaire de la même connexion chaque fois que les signaux reçus sur le canal supplémentaire ne sont pas synchronisés avec le canal initial;
- lorsque l'on obtient la synchronisation en réception entre le canal initial et les canaux supplémentaires en introduisant un délai permettant de synchroniser leurs signaux multitrame respectifs, le bit A transmis est mis à 0;
- le bit E correspondant à chaque canal B supplémentaire est transmis dans le canal B supplémentaire de la même connexion, car il est lié à un état physique du trajet de transmission.

Dans les connexions supplémentaires, l'utilisation du signal BAS est limitée à la transmission du numéro de canal supplémentaire (conformément au Tableau A.5) et de TIX (voir Recommandation H.230) (de sorte que la numérotation de canal de toute connexion supplémentaire doit être transmise à la fois dans le BAS conformément à l'Annexe A et dans le FAS conformément au 2.2), alors que la numérotation du canal initial n'est envoyée que dans le signal FAS.

A la réception du bit A mis à zéro dans des canaux numérotés séquentiellement, le terminal distant peut ajouter leur capacité à la connexion initiale en envoyant le BAS de débit utile défini dans l'Annexe A. L'ordre de transmission des bits dans les canaux est conforme aux exemples donnés au paragraphe 4.

#### 2.7.2 Connexions $H_0$ multiples

Les signaux FAS et BAS sont transmis dans le premier intervalle de temps de chaque canal H<sub>0</sub>.

Le FAS est utilisé comme indiqué en 2.7.1, à ceci près que le numéro de canal sert à ordonner les six octets reçus toutes les 125 µs par rapport aux groupes de six octets reçus dans d'autres canaux.

Dans les canaux supplémentaires, le BAS est utilisé comme indiqué en 2.7.1.

# 3 Signal d'affectation de débit

#### 3.1 Codage du BAS

Le signal d'affectation de débit (BAS, *bit-rate allocation signal*) occupe les bits 9 à 16 du canal de service dans chaque trame. Un code BAS à huit bits (b<sub>0</sub>, b<sub>1</sub>, b<sub>2</sub>, b<sub>3</sub>, b<sub>4</sub>, b<sub>5</sub>, b<sub>6</sub>, b<sub>7</sub>) est complété par huit bits de correction d'erreur (p<sub>0</sub>, p<sub>1</sub>, p<sub>2</sub>, p<sub>3</sub>, p<sub>4</sub>, p<sub>5</sub>, p<sub>6</sub>, p<sub>7</sub>) pour implémenter le code de correction d'erreur double (16,8). Ce code de correction d'erreur est obtenu par réduction du code cyclique (17,9) de polynôme générateur:

$$g(x) = x^8 + x^7 + x^6 + x^4 + x^2 + x + 1$$

Les bits de correction d'erreur sont calculés comme étant les coefficients du reste du polynôme dans l'équation suivante:

$$p0^{x^{7}} + p1^{x^{6}} + p2^{x^{5}} + p3^{x^{4}} + p4^{x^{3}} + p5^{x^{2}} + p6^{x} + p7$$

$$= RES_{g(x)} \left[ b_{0}x^{15} + b_{1}x^{14} + b_{2}x^{13} + b_{3}x^{12} + b_{4}x^{11} + b_{5}x^{10} + b_{6}x^{9} + b_{7}x^{8} \right]$$

où  $RES_{(g(x))}[f(x)]$  représente le reste obtenu en divisant f(x) par g(x).

Le code du signal BAS est envoyé dans la trame paire tandis que les bits associés de correction d'erreur sont envoyés dans la trame impaire suivante. Les bits du code BAS ou de la correction d'erreur sont émis dans l'ordre comme indiqué dans le Tableau 2 pour éviter une imitation du mot de verrouillage de trames.

Tableau 2/H.221

Position binaire	Trame paire	Trame impaire
9	$b_0$	$p_2$
10	b <sub>3</sub>	$p_1$
11	$b_2$	$p_0$
12	$b_1$	$p_4$
13	b <sub>5</sub>	$p_3$
14	$b_4$	p <sub>5</sub>
15	b <sub>6</sub>	$p_6$
16	b <sub>7</sub>	p <sub>7</sub>

La valeur décodée du BAS est valide si:

- le récepteur est en verrouillage de trames et de multitrame;
- le mot de verrouillage de trames (FAW) dans la même sous-multitrame a été reçu avec 2 ou moins de 2 bits erronés.

Dans le cas contraire, la valeur décodée du BAS n'est pas prise en considération.

Lorsque le récepteur perd le verrouillage de trames, il peut être préférable de défaire les modifications éventuelles provoquées par les trois dernières valeurs de BAS décodées antérieurement car elles risquent d'être erronées même après correction.

# 3.2 Valeurs du signal d'affectation de débit

Le codage du signal BAS se fait par une méthode d'attributs. Les trois premiers bits d'un attribut représentent son numéro, qui décrit une commande ou une capacité générale, les cinq autres identifient sa "valeur", c'est-à-dire la commande ou la capacité spécifique. Les codes BAS sont définis dans la présente Recommandation, mais toutes les procédures régissant leur emploi figurent dans les Recommandations H.242, H.243, H.244 et J.52 et dans les Recommandations auxquelles celles-ci se réfèrent.

Les attributs suivants sont définis dans les Tableaux A.1, A.2, A.4 et A.6:

Attribut	Tableau A.1	Tableau A.2	Tableau A.4	Tableau A.6
000	Commandes de codage son	Réservé aux commandes	Réservé aux commandes	Réservé aux commandes
001	Commandes de débit utile	Commandes Au-ISO	Réservé aux commandes	Réservé aux commandes
010	Commandes vidéo et autres	Réservé aux commandes	Commandes	Commandes
011	Commandes de données	Commandes HSD/H-MLP	Commandes	Commandes
100	Capacités	Capacités Au-ISO	Capacités	Capacités
101	Capacités	Capacités HSD/H-MLP	Réservé aux capacités	Capacités
110	Capacités	Capacités	Réservé aux capacités	Réservé aux capacités
111	Codes d'échappement	Interdit	Interdit	Interdit

Ces attributs, dont l'Annexe A énumère et définit les valeurs, assurent les fonctions suivantes:

- transmission à divers débits totaux sur un seul canal ou sur des canaux multiples, sur canaux complets et sur réseaux à restriction à 56 kbit/s et ses multiples;
- transmission de signaux audio, codés numériquement selon les divers algorithmes recommandés;
- transmission de signaux vidéo, codés numériquement selon divers algorithmes recommandés;
- transmission de données à faible vitesse (LSD, low-speed data) sur le canal I ou l'intervalle de temps n° 1 d'un canal initial à débit supérieur;
- transmission de données à grande vitesse (HSD, *high-speed data*) sur les canaux ou intervalles de temps à 64 kbit/s de rang le plus élevé (à l'exclusion du canal I);
- transmission de données par un protocole normalisé sur une voie logique soit du canal I protocole multicouche MLP soit sur un autre support que le canal I (protocole H-MLP);
- signal de commande de chiffrement;
- boucle vers le réseau à des fins de maintenance;
- signaux de commande et d'indication;
- messagerie permettant notamment d'acheminer des informations concernant le fabricant et le type de l'équipement.

Les attributs de BAS de commande ont la signification suivante: à la réception d'un code BAS de commande dans une trame (paire) et du code de correction d'erreur correspondant dans la trame suivante (impaire), le récepteur se prépare à accepter le changement de mode indiqué à compter de la trame suivante (paire); ainsi, un changement de mode peut s'effectuer en 20 millisecondes. La commande demeure en vigueur jusqu'à son annulation (voir paragraphe 12/H.242). Les positions binaires occupées par les combinaisons BAS de commandes sont illustrées aux Figures 5a à 5g.

Les attributs de BAS de possibilité ont la signification suivante: ils indiquent la possibilité pour un terminal de recevoir les divers types de signaux et de les traiter de façon adéquate; en conséquence, lorsqu'il a reçu un ensemble de valeurs de possibilité d'un terminal distant Y, le terminal X ne doit pas transmettre des signaux non conformes aux possibilités déclarées par Y.

La valeur [0] de l'attribut (111) est réservée à la mise du canal BAS à une nouvelle classe de fonctionnement. Les valeurs [1-14] sont réservées. Un équipement conforme à la présente Recommandation traitera ces valeurs comme des extensions SBE inconnues en ignorant l'octet suivant et sans introduire une condition de dérangement. Ce changement par rapport à la version précédente ouvre la voie à l'utilisation éventuelle de ces codes d'échappement sans introduction d'une nouvelle famille ou classe de codes.

Les valeurs [15-23] de l'attribut (111) sont des codes BAS d'échappement temporaires pour une extension sur un seul octet (SBE, *single byte extension*) constituant un pointeur affecté à l'un des huit tableaux de codes de BAS d'échappement comportant chacun 224 entrées (les codes commençant par 111 ne sont pas utilisés dans les tableaux de codes BAS d'échappement). Le BAS qui suit indique l'entrée spécifique du tableau considéré.

La valeur (111) [24] est le marqueur de possibilités (voir paragraphe 2/H.242), suivi par des codes BAS normaux et non pas par des valeurs d'échappement.

Les sept dernières valeurs de l'attribut (111) indiquent une extension sur plusieurs octets (MBE, *multiple byte extension*); elles permettent d'envoyer les messages spécifiés dans A.9.

# 4 Position des bits dans les trains binaires audio, vidéo et de données

# 4.1 Trains binaires LSD

numéro	de bit	numéro
7	8	d'octet
1		1
2		2
:	FAS	:
8		8
9		9
:	BAS	:
16		16
17	18	17
19	20	18
:	:	:
143	144	80

Figure 5a/H.221 – Numérotation et position des bits LSD à 14,4 kbit/s

			nı	ıméro de	bit			numéro
1	2	3	4	5	6	7	8	d'octet
1	2	3	4	5	6	7		1
:	:	:	:	:	:	:	FAS	2
:	:	:	:	:	:	:		:
50	51	52	53	54	55	56		8
57	58	59	60	61	62	63		9
:	:	:	:	:	:	:	BAS	:
:	:	:	:	:	:	:		:
106	107	108	109	110	111	112		16
113	114	115	116	117	118	119		17
120	121	122	123	124	125	126		18
:	:	:	:	:	:	:	sous-canal 8	:
:	:	:	:	:	:	:		:
554	555	556	557	558	559	560		80

**Figure 5b/H.221 – LSD à 56 kbit/s** 

			nu	méro de l	oit			numéro
1	2	3	4	5	6	7	8	d'octet
1	2	3	4	5	6	7		1
:	:	:	:	:	:	:	FAS	2
:	:	:	:	:	:	:		:
50	51	52	53	54	55	56		8
57	58	59	60	61	62	63		9
:	:	:	:	:	:	:	BAS	:
:	:	:	:	:	:	:		:
106	107	108	109	110	111	112		16
113	114	115	116	117	118	119	120	17
121	122	123	124	125	126	127	128	18
:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	:	:	:
617	618	619	620	621	622	623	624	80

Figure 5c/H.221 – LSD à 62,4 kbit/s

#### 4.2 Trains audio codés

débit audiofréquence				numér	o de bit			
debit audiorrequence	1	2	3	4	5	6	7	8
Rec. G.711	bit de plus fort poids							bit de plus faible poids
Rec. G.722, 64 kbit/s	Н	Н	L	L	L	L	L	L
Rec. G.722, 56 kbit/s	Н	Н	L	L	L	L	L	_
Rec. G.722, 48 kbit/s	Н	Н	L	L	L	L	_	_
autres	voir ci-dess	sous	_	_	_	_	_	_

H bande audio haute

Figure 5d-1/H.221 – Position des bits dans les trains binaires audio G.711 et G.722

#### Signaux audio G.728

La trame LD-CELP (prédiction linéaire excitée par codes à faible retard) se compose des 40 bits numérotés comme suit:

mot de code 0, du bit 9 (plus fort poids) au bit 0 (plus faible poids): 09,08,07,06,05,04,03,02,01,00 mot de code 1, du bit 9 (plus fort poids) au bit 0 (plus faible poids): 19,18,17,16,15,14,13,12,11,10 mot de code 2, du bit 9 (plus fort poids) au bit 0 (plus faible poids): 29,28,27,26,25,24,23,22,21,20 mot de code 3, du bit 9 (plus fort poids) au bit 0 (plus faible poids): 39,38,37,36,35,34,33,32,31,30

Ces éléments sont insérés dans deux sous-canaux H.221 à 8 kbit/s, les bits impairs dans le premier sous-canal et les bits pairs dans le second. Cette structure est répétée quatre fois dans chaque trame H.221 de 10 ms, comme indiqué ci-dessous. Le premier mot de code de chaque trame H.221 sera donc toujours le premier mot de code dans la trame du codeur de fréquences vocales. On pourra déterminer la synchronisation du codeur de fréquences vocales à partir du signal de verrouillage de trames (FAS) H.221.

L bande audio basse

			traı	ne H.22	1 de 10	ms			
numéro de bit	1	2	3	4	5	6	7	8	numéro d'octet
	09	08						F	1
	07	06						A	2
	05	04						S	3
	03	02							"
	01	00							"
	19	18							"
	17	16							"
codeur trame 0 du codeur vocal	"	"							"
du codedi vocai	11	10							"
	29	28							"
	"	"							"
	21	20							"
	39	38							"
	"	"							"
	31	30							"
	09	08							"
	07	06							"
trame 1 du codeur vocal	"	"							"
du codedi vocai	33	32							"
	31	30							"
	09	08							"
	07	06							"
trame 2 du codeur vocal	"	"							"
du codedi vocai	33	32							"
	31	30							"
	09	08							"
	07	06							"
trame 3 du codeur vocal	"	"							"
uu coueur vocar	33	32							79
	31	30							80

Figure 5d-2/H.221 – Position des bits dans les trains binaires audio G.728

# Trains binaires audio G.729

La trame AS-CELP (RIO-1) est constituée de 80 bits.

Ces 80 bits sont condensés dans la trame H.221 de 10 ms montrée ci-dessous. Le premier mot code de chaque trame H.221 est toujours le premier mot code de la trame vocale. La synchronisation des codeurs vocaux est tirée du signal FAS.

			trai	me H.22	21 de 10	ms			
numéro de bit	1	2	3	4	5	6	7	8	numéro d'octet
	0							F	1
	1							A	2
	2							S	3
trame	3								4
de codeur	4								5
vocal	etc.								etc.
	78								79
	79								80

Figure 5d-3/H.221 – Position des bits dans les trains binaires audio G.729

La position et l'affectation de chaque bit du train binaire du codec sont spécifiées dans le Tableau 8/G.729. Le train binaire commence par le bit désigné L0 et se termine par le bit de plus faible poids de GB2.

#### Trains binaires audio G.723.1

Il y a trois types de trame G.723.1, le type en question étant représenté par les deux premiers bits de la trame. Ce sont trois types de trames "au débit supérieur" contenant 24 octets (192 bits) de données, des trames "au débit inférieur" contenant 20 octets (160 bits) de données et des trames SID (*silence insertion descriptor*) contenant 4 octets (32 bits) de données. Les trames G.723.1 contiennent 30 ms de signal audio; au cours des silences au niveau du codeur, il est possible qu'aucune trame ne soit produite.

Le train binaire pour le codec G.723.1 est transmis dans le sous-canal 1 du multiplex H.221. Les trames G.723.1 sont verrouillées sur les trames H.221. Le premier octet du sous-canal 1 de chaque trame H.221 contient de l'information de verrouillage de trames audio. Cet octet est connu en tant que "octet de verrouillage" ou "octet AO". Chaque trame audio G.723.1 sera transmise en trois trames H.221 successives; l'ensemble de trames formant une trame audio G.723.1 complète est appelé un "triplet".

Le codage du verrouillage de trames audio occupe les trois premiers bits (en partant du bit de plus fort poids) de l'octet AO. Les codes correspondent aux trois trames (trame avant, trame centrale, trame arrière) d'un triplet seront respectivement 100, 010 et 001. Le code de verrouillage "111" indique que la trame H.221 en question ne fait pas partie d'un triplet et ne contient pas de données G.723.1; une telle trame est une "trame de glissement" utilisée pour tenir compte des écarts entre horloges et des périodes pendant lesquelles le codeur ne produit aucune trame audio. Les cinq bits de plus faible poids de l'octet AO sont réservés pour une utilisation future et seront mis à 1.

Les données G.723.1 suivront immédiatement l'octet AO dans chaque trame d'un triplet. Les données G.723.1 seront condensées comme indiqué dans la Recommandation G.723.1, l'octet de plus fort poids étant transmis en premier et ensuite les autres octets en fonction de leur poids décroissant. Un code CRC sera calculé conformément à la procédure spécifiée pour le "code CRC AL 2" de la Recommandation H.223 pour les données audio G.723.1 seulement, sans tenir compte de l'octet AO ou d'éventuels bits de remplissage, et cette valeur d'un octet suivra immédiatement les données audio G.723.1, le bit de plus fort poids du code CRC étant transmis en premier. Le reste du triplet sera complété par des bits de remplissage 11111111. L'emploi du code CRC AL2 de la Recommandation H.223 est nécessaire pour la transmission du signal audio G.723.1 dans le

multiplex H.221. Les trames audio G.723.1 reçues pour lesquelles le code CRC calculé est différent du code CRC AL2 reçu seront ignorées et traitées comme des trames effacées par le décodeur G.723.1.

Si le verrouillage de trames audio requiert que la transmission d'une trame G.723.1 audio codée mais qu'aucune trame audio signale audio G.723.1 codée n'est disponible pour l'émetteur H.221, celui-ci émettra une trame de glissement. Cette situation peut survenir par suite d'un écart entre l'horloge du décodeur et l'horloge de transport ou parce que le codeur a détecté un silence et qu'il ne produit aucune trame audio. Après l'octet AO, une trame de glissement sera remplie de "11111111". Si aucune trame audio n'est disponible après l'envoi par l'émetteur d'une trame de glissement, l'émetteur continuera d'envoyer des trames de glissement jusqu'à ce qu'un signal audio soit disponible. Les trames de glissement ne contiendront pas de code CRC. Les récepteurs chercheront un nouveau verrouillage G.723.1 avec tramage H.221 après réception d'un nombre quelconque de trames de glissement.

Si le codeur audio G.723.1 produit des trames audio plus rapidement qu'elles ne peuvent être transmises en mode H.221, les trames audio G.723.1 sont ignorées et remplacées par des trames de glissement en nombre nécessaire pour tenir compte de cette forme de décalage entre les horloges. Il ne sera pas tenu compte de cet écart par l'émission de trames G.723.1 partielles.

Le sous-paragraphe 3.2/H.221 requiert le verrouillage des changements de mode audio H.221 sur une limite de sous-multitrame. Si, après un tel changement de mode audio pour lancer la fonction G.723.1, il n'y a pas de trame disponible à la limite de sous-multitrame suivante, on utilisera la procédure ci-après: l'émetteur H.221 enverra des trames de glissement en commençant par la première trame de la première sous-multitrame suivant après le signal BAS G.723.1 et en continuant jusqu'à ce qu'une trame audio G.723.1 soit disponible.

La Figure 5d-4 illustre l'affectation des bits des trois trames G.723.1 et des trames de glissement.

Trame				sous-canal 1				. sous-canal 8
H.221	n° de bit	trame de silence G.723.1		trame à débit inférieur G.723.1		trame à débit supérieur G.723.1		
	1	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
	2	AO	0	AO	0	AO	0	FAS
	3	AO	0	AO	0	AO	0	FAS
	4	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
	5	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
	6	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
	7	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
première	8	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
trame H.221	9	MSB d'octet 1 de trame G.723.1		MSB d'octet 1 de trame G.723.1		MSB d'octet 1 de trame G.723.1		
11,221	40	LSB d'octet 4 de trame G.723.1						
	41	MSB de CRC AL2						
	48	LSB de CRC AL2						
	49	début du remplissage	1					
			1					
	80	poursuite du remplissage	1	LSB d'octet 9 de trame G.723.1		LSB d'octet 9 de trame G.723.1		
	81	AO	0	AO	0	AO	0	FAS
	82	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
	83	AO	0	AO	0	AO	0	FAS
	84	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
deuxième	85	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
trame	86	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
H.221	87	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
	88	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
	89	poursuite du remplissage	1	MSB d'octet 10 de trame G.723.1		MSB d'octet 10 de trame G.723.1		
			1					
	160	poursuite du remplissage	1	LSB d'octet 18 de trame G.723.1		LSB d'octet 18 de trame G.723.1		
	161	AO	0	AO	0	AO	0	FAS
	162	AO	0	AO	0	AO	0	FAS
	163	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
			1	AO			1	FAS
	164	AO	_		1	AO		
	165	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
	166	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
	167	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
	168	AO	1	AO	1	AO	1	FAS
	169	poursuite du remplissage	1	MSB d'octet 19 de trame G.723.1		MSB d'octet 19 de trame G.723.1		
		•••	1					
	184	•••	1	LSB d'octet 20 de trame G.723.1				
troisième trame	185		1	MSB de CRC AL2 (débit inférieur)				
H.221		•••	1					
	192		1	LSB de CRC AL2 (débit inférieur)				
ļ	193		1	début du remplissage	1			
			1		1			
ļ	216		1		1	LSB d'octet 24 de trame G.723.1		
ļ	217		1		1	MSB de CRC AL2 (débit sup.)		
			1		1			
ļ	224		1		1	LSB de CRC AL2 (débit sup.)		
ļ	225		1		1	début du remplissage	1	
			-		1	1 0	1	1
!			1				1 1 1	

 $Figure \ 5d\text{-}4/H.221-Position \ des \ bits \ dans \ le \ train \ binaire \ audio \ G.723.1$ 

# 4.3 Trains binaires vidéo codés

			cana	al initial							canal a	ddition	nel		
bit 1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	8
A1	A2	A3	A4	A5	A6	V1		V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	
A					Α	V9	FAS	V10						V16	FAS
									<u> </u>						
							BAS								BAS
						V121		V122						V128	
						V129	V130	V131						V137	V138
						V139									V148
		÷							i i				÷		
•		·			•	•	İ	İ	<u>.</u>				·	i	•
•					•	•									•
•					•	•									•
A	• •			• •	A	V759	• •							• •	V768

Figure 5e/H.221 – Position des bits des trains binaires vidéo dans deux canaux B

NOTE – La Figure 5e est également un exemple de l'ordre des bits qui s'applique quand les commandes MLP-14,4k et H-MLP-62,4k sont en vigueur, formant un canal MLP unique.

			T	S1				T	S2	Т	`S3	T	S4	T	S5	Т	S6
A	A	A	A	A	A	A	F	V1	V8	V9	V16	V17	V24	D1	D8	D9	D16
							A	V25				V48		D17		D32	
							S										
							В										
							A										
							S	V361				V384		D241		D256	
							V	V386				V409		D257			
							V	V411									
							•								•		
							•	•				•			•		
							V	V196	1 · ·			· · V1	984	D126	5 · ·	· · D1	280

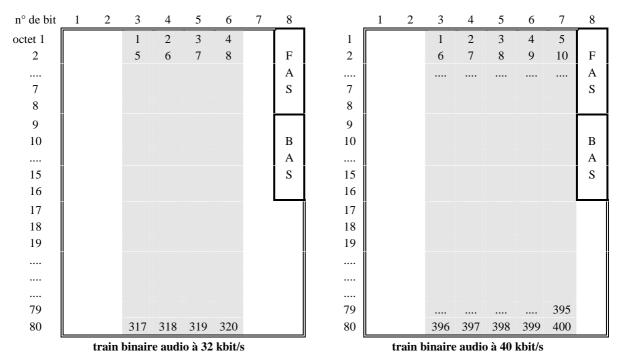
Figure 5f/H.221 – Données HSD à 128 kbit/s dans le canal H<sub>0</sub>

		ca	nal I	3 ini	tial			2 <sup>e</sup>	canal		3	e canal		۷	e canal		5 <sup>e</sup> canal		6 <sup>e</sup>	canal
Α	A	A	A	A	A	A	F	V1	V7	F	V8	V14	F	V15	V21	F	V22 V28	F	D1	D8
							Α	V29		A			A		37.40	A	V56	A	D9	D16
							S			S			S		V42	S		S		
							В			В			В			В		B		
							A			A			A			A		A		
							S	V421		S			S			S	V448	S	D121	D128
ļ	İ	Ì	ļ	ļ	ļ	Ī	V	V450									V481		D129	D136
							v	V483									V514		D137	D144
İ	Ì	Î	İ		Ì	Î														İ
ļ	ļ		ļ	ļ	ļ	ļ														
ļ	İ	ļ	ļ	ļ				•										•		
							V	V2529									· · V2560	•	D633	
							'	1 232)									1 2300		D640	

Figure 5g/H.221 – Données HSD à 64 kbit/s dans 6 canaux à 64 kbit/s

# 4.4 Trains binaires audio à codage ISO

La Figure 6 illustre la position des bits dans les trains audio codés ISO/CEI 11172-3 dans divers canaux.



NOTE – Les bits 1 et 2 sont libres afin que le codage G.728 puisse être utilisé simultanément.

Figure 6a/H.221 – Position des bits du train binaire audio codé ISO/CEI 11172-3 dans un ou deux canaux à 64 kbit/s: flux audio de 32 et 40 kbit/s

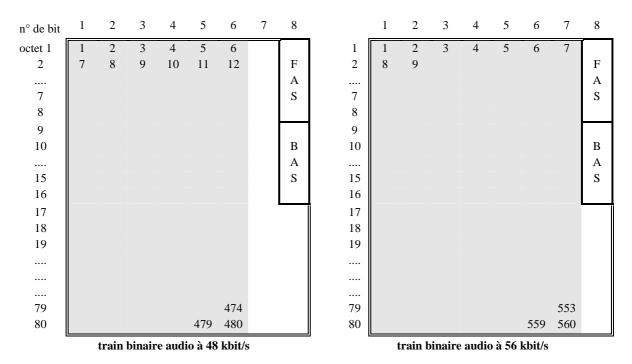


Figure 6b/H.221 – Position des bits du train binaire audio codé ISO/CEI 11172-3 dans un ou deux canaux à 64 kbit/s: flux audio de 48 et 56 kbit/s

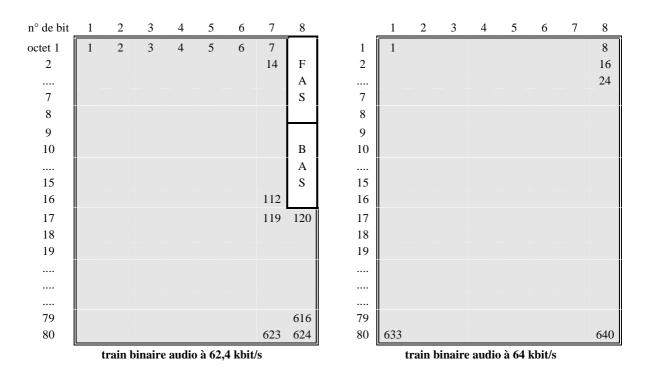


Figure 6c/H.221 – Position des bits du train binaire audio codé ISO/CEI 11172-3 dans un ou deux canaux à 64 kbit/s: flux audio de 62,4 et 64 kbit/s

			canal	initia	l							can	al #2			
n° de bit	1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	8
octet 1					1	2			3	4	5	6	7	8	9	
2					10	11		F	12	13	14	15	16	17	18	F
								A								Α
7								S								S
8																
9																
10								В								В
								A								A
15					106	105		S	120	120	1.40		1.40	1.40	111	S
16					136	137			138	139	140	141	142	143	144	
17					145	146			147	148	149	150	151	152	153	154
18																
														202	202	204
40 41					385	386		387	388	389	390	391	202	382 393	383 394	384 395
ij					303	300		367	300	309	390	391	392	393	394	393
 56					550	551		552	553							560
57					561	331		332	333							570
					301											310
 79																790
80															799	800

train binaire audio à 80 kbit/s dans deux canaux à 64 kbit/s

Figure 6d/H.221 – Position des bits du train binaire audio codé ISO/CEI 11172-3 dans un ou deux canaux à 64 kbit/s: flux audio de 80 kbit/s

			canal	initial								can	al #2			
$n^{\circ}$ de bit	1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	8
octet 1	1	2	3	4	5	6	7		8	9	10	11	12	13	14	
2								F								F
								Α								Α
7								S								S
8																
9																
10								В								В
								Α								Α
15								S								S
16							217		218						224	
17							231	232	233						239	240
18																
19																
																_
79																
80																1248

train binaire audio à 124,8 kbit/s dans deux canaux à 64 kbit/s

NOTE – La position des bits du train binaire audio dans trois canaux ou davantage peut être déterminée à partir des illustrations précédentes relatives à deux canaux.

Figure 6e/H.221 – Position des bits dans le train binaire audio codé ISO/CEI 11172-3 dans un ou deux canaux à 64 kbit/s: flux audio de 124,8 kbit/s

#### ANNEXE A

# Définitions et tableaux de valeurs du signal BAS

Les valeurs d'attribut du signal BAS sont définies dans la présente annexe et les valeurs numériques correspondantes sont indiquées aux Tableaux A.1 et A.2. Dans ces tableaux, l'en-tête de colonne indique la désignation de l'attribut sous forme binaire (b<sub>0</sub>, b<sub>1</sub>, b<sub>2</sub>); la colonne de gauche donne la forme décimale des éléments binaires [b<sub>3</sub>, b<sub>4</sub>, b<sub>5</sub>, b<sub>6</sub>, b<sub>7</sub>]; par exemple, la commande "boucle numérique" a la valeur (010) [10100]. Toutes les valeurs non assignées sont réservées, de même que les valeurs marquées (R).

Tableau A.1/H.221 – Valeurs numériques du signal BAS

	(000)	(001)	(010)	(011)	(100)	(101)	(110)	(111)
[0]	neutre <sup>a)</sup>	64k	vidéo hors service	LSD hors service	neutre	LSD-var	restrict. L	classe (R)
[1]	CAPEX	2 × 64k	H.261 en service	LSD_300	loi A	LSD_300	restrict. P	classe (R)
[2]	(R)	3 × 64k	H.263 en service	LSD_1200	loi µ	LSD_1200	sans restriction	classe (R)
[3]	(R)	4 × 64k	vidéo MPEG-1 en service	LSD_4800	G.722-64	LSD_4800	G.723.1 <sup>b)</sup>	classe (R)
[4]	loi A, 0U	5 × 64k	(R)	LSD_6400	G.722-48	LSD_6400	G.729	classe (R)
[5]	loi μ, 0U	6 × 64k	MLP-8k	LSD_8000	G.728	LSD_8000	(R)	classe (R)
[6]	G.722, m1 <sup>a)</sup>	384k	chiffrement en service	LSD_9600	(R)	LSD_9600	(R)	classe (R)
[7]	audio hors service, U <sup>a)</sup>	2 × 384k	chiffrement hors service	LSD_14,4k	comp. SM	LSD_14,4k	(R)	classe (R)
[8]	(R)	3×384k	H.262S en service	LSD_16k	128k	LSD_16k	(R)	famille (R)
[9]	(R)	4 × 384k	H.262M en service	LSD_24k	192k	LSD_24k	(R)	famille (R)
[10]	G.723.1	5 × 384k	DOP	LSD_32k	256k	LSD_32k	(R)	famille (R)
[11]	G.729	1536k	DCP	LSD_40k	320k	LSD_40k	(R)	famille (R)
[12]	(R) G-4k	1920k	DOIP	LSD_48k	512k	LSD_48k	(R)	famille (R)
[13]	(R)	128k	DCIP	LSD_56k	768k	LSD_56k	(R)	famille (R)
[14]	(R)	192k	PRAO	LSD_62,4k	nul	LSD_62,4k	(R)	famille (R)
[15]	(R)	256k	PRAC	LSD_64k	1152k	LSD_64k	(R)	Tableau A.6
[16]	(R)	320k	gel d'image	MLP hors service	1B	MLP-4k	(R)	Tableau A.2
[17]	(R)	perte c.i.	rafraichis. rapide	MLP-4k	2B	MLP-6,4k	(R)	H.230
[18]	loi A, 0F <sup>a)</sup>	(R)	boucle audio	MLP-6,4k	3B	MLP-var	(R)	Tableau A.4
[19]	loi μ, 0F <sup>a)</sup>	(R)	boucle vidéo	MLP-var	4B	MLP_Ens.1	(R)	nombres SBE
[20]	loi A, F6 <sup>a)</sup>	(R)	boucle numérique	MLP-14,4k	5B	H.261- QCIF	(R)	caractères SBE
[21]	loi μ, F6 <sup>a)</sup>	(R)	ouverture boucle	MLP-22,4k	6B	H.261-CIF	(R)	SBE (R)
[22]	(R)	(R)	(R)	MLP-30,4k	restriction	1/29,97	(R)	SBE (R)
[23]	(R)	512k	comp. SM	MLP-38,4k	comp. 6B-H0	2/29,97	(R)	SBE (R)
[24]	G.722, m2 <sup>a)</sup>	768k	non-comp. SM	MLP-46,4k	Н0	3/29,97	(R)	marqueur de poss.
[25]	G.722, m3 <sup>a</sup> )	(R)	comp. 6B-H0	MLP-16k	2H0	4/29,97	(R)	début MBE
[26]	Au-40k (R)	1152k	non-comp. 6B- H0	MLP-24k	3H0	(R)	(R)	(R)
[27]	Au-32k (R)	(R)	restriction requise	MLP-32k	4H0	vidéo MPEG-1	(R)	(R)
[28]	Au-24k (R)	(R)	sans restriction	MLP-40k	5H0	MLP_Ens.2	(R)	(R)
[29]	G.728 <sup>a)</sup>	1472k	(R)	MLP-62,4k	1472k	CF (R)	(R)	(R)
[30]	(R)	(R)	(R)	MLP-64k	H11	chiffrement	(R)	poss. ns
[31]	audio hors service, F <sup>a</sup> )	(R)	(R)	LSD-var	H12	poss. MBE	(R)	comm. ns

a) L'utilisation de ces codes dans les environnements à 56 kbit/s est définie dans l'Annexe B.

b) L'utilisation du code CRC AL2 de H.223 est nécessaire, comme indiqué au 4.2.

Tableau A.2/H.221 – Valeurs prises par l'échappement du signal BAS (111) [16]

	(000)	(001) Commandes Audio ISO	(010)	(011) Commandes HSD/H-MLP	(100) Capacités Audio ISO	(101) Capacités HSD/H-MLP	(110) Capacités MLP	(111) Valeurs interdites
[0]		Au-ISO-hors service		HSD hors service			MLP-14,4k	
[1]		Au-ISO-32k		HSD-var	Au-ISO-1B	HSD-var	MLP-22,4k	
[2]		Au-ISO-40k		H-MLP-62,4	Au-ISO-2B	H-MLP-62,4	MLP-30,4k	
[3]		Au-ISO-48k		H-MLP-64k	Au-ISO-3B	H-MLP-64k	MLP-38,4k	
[4]		Au-ISO-56k		H-MLP-128k	Au-ISO-4B	H-MLP-128k	MLP-46,4k	
[5]		Au-ISO-62,4k		H-MLP-192k	Au-ISO-5B	H-MLP-192k	(R)	
[6]		Au-ISO-64k		H-MLP-256k	Au-ISO-6B	H-MLP-256k	MLP-62,4k	
[7]		Au-ISO-80k		H-MLP-320k		H-MLP-320k	MLP-8k	
[8]		Au-ISO-96k		H-MLP-384k		H-MLP-384k	MLP-16k	
[9]		Au-ISO-112k					MLP-24k	
[10]		Au-ISO-2B					MLP-32k	
[11]		Au-ISO-128k					MLP-40k	
[12]		Au-ISO-160k		H-MLP-14,4k		H-MLP-14,4k	(R)	
[13]		Au-ISO-3B		H-MLP-var		H-MLP-var	(R)	
[14]		Au-ISO-192k		H-MLP hors service			MLP-64k	
[15]		Au-ISO-224k						
[16]		Au-ISO-4B			échantillon 16k			
[17]		Au-ISO-256k		HSD-64k	échantillon 22,05k	HSD-64k		
[18]		Au-ISO-288k		HSD-128k	échantillon 24k	HSD-128k		
[19]		Au-ISO-5B		HSD-192k	mode corr. 1	HSD-192k		
[20]		Au-ISO-320k		HSD-256k	mode corr. 2	HSD-256k		
[21]		Au-ISO-352k		HSD-320k	mode corr. 3	HSD-320k		
[22]		Au-ISO-6B		HSD-384k		HSD-384k		
[23]		mode asynchrone		HSD-512k		HSD-512k		
[24]		mode synchrone		HSD-768k	mode asynch.	HSD-768k		
[25]		corr. erreur hors service		HSD-1152k	couche audio I	HSD-1152k		
[26]		erreur-1		HSD-1536k	couche audio II	HSD-1536k		
[27]		erreur-2			couche audio III			
[28]		erreur-3			échantillonnage à 32k			
[29]					échantillonnage à 44,1k			
[30]					échantillonnage à 48k			
[31]								

## A.1 Valeurs de commande audio (000)

Pour les positions des bits audio, voir le paragraphe 4, les abréviations "G.711", "G.722", etc. se rapportent aux Recommandations correspondantes.

Neutre	Canal I neutralisé, ne contenant que le FAS et le BAS; tous les autres bits sont rejetés par le récepteur <sup>2</sup> .
Transfert de capacités (Capex)	Commande émise par une unité d'agrégation de canaux (voir Recommandation H.244).
Au-hors service, U	Met hors service les données audio G.711/722/728 (sauf l'audio codé ISO conformément au Tableau A.2) et met hors service la structure de trame dans le canal I; l'ensemble du canal I peut être utilisé par l'intermédiaire d'autres commandes que (000)[n] <sup>2, 3</sup> .
Au-hors service, F	Met hors service les données audio G.711/722/728 (sauf l'audio codé ISO conformément au Tableau A.2); signaux FAS et BAS en service (mode 9); 62,4 kbit/s dans le canal I disponibles pour utilisation au moyen d'autres commandes que (000)[n].
Loi A, 0U	Audio G.711 à 64 kbit/s, loi A, pas de structure de trame (mode 0U) <sup>3</sup> .
Loi A, 0F	Audio G.711 à 56 kbit/s, loi A, tronquée à 7 éléments (bits 1 à 7), FAS et BAS dans le bit 8; le bit 8 est mis à 0 au niveau du décodeur audiofréquence MIC (mode 0F).
Loi μ, 0U	Audio G.711 à 64 kbit/s, loi $\mu$ , pas de structure de trame (mode $0U$ ) <sup>3</sup> .
Loi μ, 0F	Audio G.711 à 56 kbit/s, loi $\mu$ , tronquée à 7 éléments (bits 1 à 7), signaux FAS et BAS dans le bit 8; le bit 8 est mis à zéro au niveau du décodeur audiofréquence MIC (mode 0F).
Loi A, F6	Audio selon Recommandation G.711 à 48 kbit/s, loi A tronquée à 6 éléments, avec FAS et BAS dans le bit 8 (utiliser uniquement conformément aux exigences du 13.4/H.242.

Si le codage vidéo ou la transmission HSD a été activé avant l'envoi de cette commande "Neutre" du BAS, il reste activé. Par exemple, si le codage vidéo est activé pour une communication sur 2 canaux B et que la commande "Neutre" du signal BAS soit envoyée, le codage vidéo n'est transmis que sur le canal supplémentaire. Si une commande de débit fixe est ensuite envoyée pour le canal I, le codage vidéo occupera aussi toutes les positions binaires du canal I autres que celles qui ont été désignées par la commande de débit fixe, et les positions des signaux FAS et BAS. En cas de communication sur 1 canal B, le codage vidéo est complètement exclu par cette commande "Neutre" mais il sera réactivé (par exemple) par la commande audio à 16 kbit/s suivante.

Il est à noter qu'aucune procédure n'a été adoptée pour l'utilisation de la commande "Neutre" du BAS.

Cette valeur est interprétée comme un ordre de fermeture de toutes les sorties du démultiplexeur du canal I, sauf les signaux FAS, BAS et ECS (le cas échéant). Les signaux audio sont bloqués en conséquence. La libération de cette fermeture est activée par une commande de débit fixe (c'est-à-dire une commande autre que LSD-var, MLP-var). Les canaux autres que le canal I (comme un canal supplémentaire pour les communications sur 2 canaux B, ou du 2<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> intervalle de temps pour les communications sur canal H<sub>0</sub>) restent inchangés.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les valeurs de ces attributs désignent les modes sans structure de trame; à la réception, le retour à un mode tramé ne peut s'effectuer que par récupération du verrouillage de trames et de multitrames, ce qui peut durer jusqu'à 2 multitrames (320 ms).

Loi μ, F6	Audio selon Recommandation G.711 à 48 kbit/s, loi μ tronquée à 6 éléments, avec FAS et BAS dans le bit 8 (utiliser uniquement conformément aux exigences du 13.4/H.242.
G.722, m1	Audio G.722 à 7 kHz et 64 kbit/s, pas de structure de trame (mode 1) <sup>3</sup> .
G.722, m2	Audio G.722 à 7 kHz et 56 kbit/s, bits 1 à 7 (mode 2).
G.722, m3	Audio G.722 à 7 kHz et 48 kbit/s, bits 1 à 6 (mode 3).
Au-40k	Réservé aux signaux audio à moins de 48 kbit/s (par exemple 40 kbit/s, sur les bits 1 à 5).
Au-32k	Réservé aux signaux audio à moins de 48 kbit/s (par exemple, 32 kbit/s, sur les bits 1 à 4).
Au-24k	Réservé aux signaux audio à moins de 48 kbit/s (par exemple, 24 kbit/s sur les bits 1 à 3).
G.728	Audio à 16 kbit/s, selon Recommandation G.728 sur les bits 1 et 2 selon le paragraphe 4 (mode 7).
G.729	Audio à 8 kbit/s, selon Recommandation G.729, selon le paragraphe 4 (mode 8a).
G.723.1	Audio à $<$ 7 kbit/s, selon Recommandation G.723.1, selon le paragraphe 4 (mode 8b).
Au-4k	Réservé aux signaux audio à moins de 5 kbit/s (sur le bit 1).

# A.2 Valeurs de commande de débit utile (001)

NOTE – Lorsque la commande de débit utile porte sur une valeur inférieure à la capacité connectée disponible, l'information occupe le canal (ou les canaux/intervalles de temps) de moindre rang.

disponible, l'information o	occupe le canal (ou les canaux/intervalles de temps) de moindre rang.
64k	Le signal occupe un canal à 64 kbit/s.
$2 \times 64$ k	Le signal occupe deux canaux à 64 kbit/s; FAS et BAS transmis sur chaque canal.
$3 \text{ à } 6 \times 64 \text{k}$	Le signal occupe trois à six canaux à 64 kbit/s; FAS et BAS transmis sur chaque canal.
384k	Le signal occupe 384 kbit/s; FAS et BAS acheminés dans le premier intervalle de temps à 64 kbit/s; le canal effectif peut être l'ensemble d'un canal $H_0$ ou les intervalles de temps de moindre rang d'un canal $H_{11}$ ou $H_{12}$ .
$2 \times 384$ k	Le signal occupe deux canaux à 384 kbit/s; FAS et BAS transmis sur chaque canal.
$3 \text{ à } 5 \times 384 \text{k}$	Le signal occupe de trois à cinq canaux à 384 kbit/s; FAS et BAS transmis sur chaque canal.
1536k	Le signal occupe 1536 kbit/s; FAS et BAS acheminés dans le premier intervalle de temps à 64 kbit/s; le canal effectif occupe l'ensemble d'un canal $H_{11}$ ou les intervalles de temps de moindre rang d'un canal $H_{12}$ .

Le signal occupe 1920 kbit/s; FAS et BAS acheminés dans le premier intervalle de temps à 64 kbit/s; le canal effectif occupe l'ensemble d'un canal  $H_{12}$ .

1920k

128/192/256/320k Le signal occupe 128/192/256/320 kbit/s; FAS et BAS acheminés dans le

premier intervalle de temps à 64 kbit/s; le canal effectif occupe les intervalles de temps de moindre rang d'un canal de capacité

correspondante ou supérieure.

512/768/1152/1472k Le signal occupe 512/768/1152/1472 kbit/s; FAS et BAS acheminés dans

le premier intervalle de temps à 64 kbit/s; le canal effectif occupe les intervalles de temps de moindre rang d'un canal de capacité

correspondante ou supérieure.

Perte c.i. Désignation du nouveau "Canal initial", utilisé notamment après la perte

du canal ainsi désigné précédemment (voir Recommandation H.242).

#### A.3 Commandes vidéo, chiffrement, boucles et commandes diverses (010)

Vidéo hors service Pas de signal vidéo.

H.261 en service Vidéo en service, selon la Recommandation H.261: le signal vidéo occupe

toute la capacité non affectée à l'aide d'autres commandes; la vidéo ne peut pas être insérée dans le canal I lorsqu'une transmission de données à faible vitesse et débit variable ou un protocole multicouche variable est en

service; voir les exemples de la Figure 5e.

Plus précisément, le débit vidéo dans le canal B initial (tramé) ou l'intervalle de temps  $n^{\circ}1$  est défini comme suit: 62,4 kbit/s – débit audio –  $\{800 \text{ bit/s avec ECS en service}\}$  –  $\{\text{débit du canal à protocole multicouche si en service}\}$  –  $\{\text{débit de la transmission de données à faible vitesse si en service}\}$ 

service} – {8 kbit/s en cas de restriction}.

H.263 en service Vidéo en service, selon Recommandation H.263; la vidéo occupe les

mêmes canaux que stipulé ci-dessus dans le cas de la vidéo H.261.

Vidéo MPEG-1

en service

Vidéo en service à ISO/CEI 11172-2 ("MPEG-1"): la vidéo occupe les

mêmes canaux que stipulé ci-dessus dans le cas de la vidéo H.261.

Gel d'image (voir Recommandation H.230, VCF).

Rafraîchissement rapide Demande de rafraîchissement rapide (voir Recommandation H.230,

VCU).

Chiffrement en service Canal ECS ouvert.

NOTE 1 – Lorsqu'il est en service, le chiffrement s'applique (voir Recommandation H.233) à tous les bits sauf aux bits 1 à 24 du SC du canal I et aux positions FAS et BAS des autres canaux. L'utilisation du chiffrement dans le

cas d'un protocole multicouche nécessite un complément d'étude.

Chiffrement hors service Canal ECS fermé.

H.262S en service Vidéo en service, selon le profil simple du niveau principal défini dans la

Recommandation H.262; la vidéo occupe la même capacité que stipulé

dans le cas de la vidéo H.261.

H.262M en service Vidéo en service, selon le profil principal du niveau principal défini dans

la Recommandation H.262; la vidéo occupe la même capacité que stipulé

dans le cas de la vidéo H.261.

Les commandes d'affinement progressif suivantes peuvent être utilisées après négociation de l'option progressiveRefinement H.263 décrite dans l'Annexe L/H.263 selon les procédures d'échange de capacités de la Recommandation H.242.

DOP

La commande DOP (doOneProgression) ordonne au codeur vidéo de commencer à produire une séquence d'affinement progressif. Dans ce mode, le codeur produit des données vidéo consistant en une seule image suivie d'une séquence de 0 ou plus de trames d'affinement de la qualité de la même image. Le codeur reste dans ce mode jusqu'à l'obtention d'un niveau de fidélité acceptable ou réception de la commande progressiveRefinementAbortOne (PRAO). En outre, il insére l'étiquette de début de segment d'affinement progressif et l'étiquette de fin de segment d'affinement progressif pour indiquer le début et la fin de l'affinement progressif, comme indiqué dans la spécification d'information d'amélioration complémentaire de l'Annexe L/H.263.

**DCP** 

La commande DCP (doContinuousProgressions) ordonne au codeur vidéo de commencer à produire des séquences d'affinement progressif. Dans ce mode, le codeur produit des données vidéo consistant en une seule image suivie d'une séquence de 0 ou plus de trames d'affinement de la qualité de la même image. Dès obtention d'un niveau de fidélité acceptable ou réception de la commande progressiveRefinementAbortOne (PRAO), le codeur interrompt l'affinement progressif en cours et en commence un autre pour une image différente. La séquence des affinements progressifs poursuit jusqu'à réception de la commande progressiveRefinementAbortContinuous (PRAC). En outre, le codeur insére des étiquettes de début de segment d'affinement progressif et des étiquettes de fin de segment d'affinement progressif pour indiquer le début et la fin de chaque affinement progressif, comme indiqué dans la d'amélioration d'information Spécification complémentaire de l'Annexe L/H.263.

**DOIP** 

La commande DOIP (doOneIndependentProgression) ordonne au codeur vidéo de commencer à produire une séquence d'affinements progressifs indépendants. Dans ce mode, le codeur produit des données vidéo consistant en une intra-image suivie d'une séquence de 0 ou plus de trames d'affinement de la qualité de la même image. Le codeur reste dans ce mode jusqu'à obtention d'un niveau de fidélité acceptable ou réception de la commande progressiveRefinementAbortOne (PRAO). En outre, le codeur insére l'étiquette de début de segment d'affinement progressif et l'étiquette de fin de segment d'affinement progressif pour indiquer le début et la fin de l'affinement progressif, comme indiqué dans la Spécification d'information d'amélioration complémentaire de l'Annexe L/H.263.

**DCIP** 

La commande DCIP (doContinuousIndependentProgressions) ordonne au codeur vidéo de commencer à produire des séquences d'affinements progressifs indépendants. Dans ce mode, le codeur produit des données vidéo consistant en une intra-image suivie d'une séquence de 0 ou plus de trames d'affinement de la qualité de la même image. Dès obtention d'un niveau fidélité acceptable ou réception de la commande (PRAO), progressiveRefinementAbortOne le codeur interrompt l'affinement progressif en cours et en commence un autre indépendant pour une image différente. La séquence des affinements progressifs indépendants poursuit jusqu'à réception de se la progressiveRefinementAbortContinuous (PRAC). En outre, le terminal insére des étiquettes de début de segment d'affinement progressif et des étiquettes de fin de segment d'affinement progressif pour indiquer le début et la fin de chaque affinement progressif indépendant, comme indiqué dans la Spécification d'information d'amélioration complémentaire de l'Annexe L/H.263.

Pour tous les affinements progressifs ci-dessus, le décodeur continue de décoder les affinements progressifs jusqu'à réception de l'étiquette de fin de segment d'affinement progressif.

PRAO La commande PRAO (progressiveRefinementAbortOne) ordonne au

codeur vidéo d'interrompre la commande doOneProgression (DOP), la commande doOneIndependentProgression (DOIP), ou l'affinement progressif en cours de la séquence d'affinements progressifs dans la commande doContinuousProgressions (DCP) ou la commande

doContinuousIndependentProgressions (DCIP).

PRAC La commande PRAC (progressiveRefinementAbortContinuous) ordonne

au codeur vidéo d'interrompre la commande doContinuousProgressions (DCP) ou la commande doContinuousIndependentProgressions (DCIP).

Boucle audio Demande de boucle audio (voir Recommandation H.230, LCA).

Boucle vidéo Demande de boucle vidéo (voir Recommandation H.230, LCV).

Boucle numérique Demande de boucle numérique (voir Recommandation H.230, LCD).

Ouverture de boucle Demande d'ouverture de boucle (voir Recommandation H.230, LCO).

NOTE 2 - Les demandes de boucle sont prévues à l'intention du personnel

chargé de la maintenance.

Comp.SM "Compatibilité canal unique <> canaux multiples": pour assurer la

compatibilité entre terminaux connectés à des accès monocanaux ou multicanaux (64/56); les bits de plus faible poids des 16 premiers octets de tous les intervalles de temps du canal unique à 64 kbit/s ne sont pas utilisés (excepté TS1); à la réception de ce code de commande, le terminal monocanal doit ignorer ces bits du signal entrant et doit mettre les mêmes

bits à "1" dans le signal sortant.

Ann-comp-SM Annule la commande "Comp-SM" (010) [23].

Comp.6B-H<sub>0</sub> Pour assurer la compatibilité de terminaux connectés à un canal unique H<sub>0</sub>

et à des accès à six canaux B; les bits de plus faible poids des 16 premiers octets de tous les intervalles de temps du canal  $H_0(\text{except\'e TS1})$  ne sont pas utilisés; à la réception de ce code, le terminal  $H_0$  doit ignorer ces bits

du signal entrant et mettre les mêmes bits à "1" dans le signal sortant.

Ann.comp.6B-H<sub>0</sub> Annule la commande "Comp.6B-H<sub>0</sub>".

NOTE 3 – Utilisé par exemple en vue d'essais.

Restriction Assure le fonctionnement sur un réseau à restriction et l'interconnexion de

terminaux dépendant de réseaux à restriction et sans restriction; à la réception de ce code, le terminal doit considérer que le SC se trouve dans le bit 7 du canal I et ignorer le bit 8 de tous les autres canaux ou intervalles

de temps; en sortie, ces bits sont mis à "1".

Fin de restriction A la réception de ce code, le terminal doit revenir au mode "réseau sans

restriction" et traiter le SC comme étant dans le bit 8 du canal I.

### A.4 Commandes de transmission de données à faible vitesse/protocole multicouche (011)

La position des bits est illustrée à la Figure 5. Quand une commande MLP est en vigueur en même temps qu'une commande H-MLP selon A.11, un train MLP composite unique se formera à la sortie du démultiplexeur – au sujet de l'ordre des bits, voir l'exemple de la Figure 5e.

#	Ces débits de transmission de données à faible vitesse (LSD) ne sont pas autorisés lorsque le canal ECS est utilisé.
*	Dans les cas de réseaux à restriction, les numéros de bit portant un astérisque sont réduits d'une unité.
LSD hors service	Transmission de données à faible vitesse hors service (canal fermé).
LSD_300	Transmission de données à faible vitesse à 300 bit/s dans le SC, octets 38 à 40.
LSD_1200	Transmission de données à faible vitesse à 1200 bit/s dans le SC, octets 29 à 40.
LSD_4800	Transmission de données à faible vitesse à 4800 bit/s dans le SC, octets 33 à 80.
LSD_6400	Transmission de données à faible vitesse à 6400 bit/s dans le SC, octets 17 à 80#.
LSD_8000	Transmission de données à faible vitesse à 8000 bit/s dans le bit 7*.
LSD_9600	Transmission de données à faible vitesse à 9600 bit/s dans le bit $7^*$ et octets 25 à 40 du SC.
LSD_14,4K	Transmission de données à faible vitesse à 14 400 bit/s dans le bit $7^*$ et les octets 17 à 80 du SC#.
LSD_16k	Transmission de données à faible vitesse à 16 kbit/s dans le bit $6^*$ et le bit $7^*$ .
LSD_24k	Transmission de données à faible vitesse à 24 kbit/s dans les bits $5^*$ , $6^*$ et $7^*$ .
LSD_32k	Transmission de données à faible vitesse à 32 kbit/s dans les bits 4* à 7*.
LSD_40k	Transmission de données à faible vitesse à 40 kbit/s dans les bits 3* à 7*.
LSD_48k	Transmission de données à faible vitesse à 48 kbit/s dans les bits 2* à 7*.
LSD_56k	Transmission de données à faible vitesse à 56 kbit/s dans les bits 1 à 7 (pas de structure de trame dans les configurations restreintes).
LSD_62,4k	Transmission de données à faible vitesse à 62,4 kbit/s dans les bits 1 à 7 et les octets 17 à 80 du SC; lorsque le canal ECS est utilisé, le débit est ramené à 61,6 kbit/s, mais revient à 62,4 kbit/s lorsque le canal ECS est fermé.
LSD_64k	Transmission de données à faible vitesse à 64 kbit/s dans les bits 1 à 8, sans structure de trame.
LSD-var	Transmission de données à faible vitesse occupant toute la capacité du canal I non attribuée par d'autres commandes de débit fixe: ne peut pas être invoquée lorsqu'une autre LSD est transmise ou lorsqu'un protocole multicouche variable est en service (peut être également à éviter lorsque la vidéo est en service sur le seul canal I).

Débit exact de transmission de données à faible vitesse (débit variable): 62,4 kbit/s – débit audio – {800 bit/s si ECS est en service} – {débit du canal à protocole multicouche fixe si en service} - {8000 bit/s si restriction \}.

MLP-hors service

Protocole multicouche MLP et H-MLP hors service sur tous les canaux.

MLP-variable

Protocole multicouche occupant toute la capacité du canal I non attribuée par d'autres commandes de débit fixe: ne peut pas être invoqué lorsqu'un autre protocole multicouche est en service, ou lorsqu'une transmission de données à faible vitesse à débit variable a lieu (peut également être à éviter lorsque la vidéo est en service sur le seul canal I).

Débit exact du canal MLP variable: 62,4 kbit/s – débit audio – {800 bit/s si ECS en service} – {débit de la transmission de données à faible vitesse fixe si en service \} - \{8000 \text{ bit/s si restriction}\}.

Autres commandes MLP Canal MLP activé au débit et aux positions binaires du Tableau A.3 ci-dessous; si les octets 17 à 24 du bit 8 sont signalés comme étant utilisés et que le canal ECS soit activé, celui-ci a priorité et le débit du canal MLP est réduit de 800 bit/s; mais si le canal ECS est fermé, le débit MLP est rétabli. En cas de restriction, les positions binaires affectées d'un astérisque sont réduites d'un élément. (La commande MLP-4k offre une largeur de bande insuffisante pour des applications T.120 et H.224 normales: il convient donc de l'éviter.)

#### **A.5** Capacités audio (100)

Neutre	Capacité neutre: pas	s de modification d	des capacités en c	cours du terminal.
--------	----------------------	---------------------	--------------------	--------------------

Loi A Capacité de décodage audio selon Recommandation G.711, loi A.

Capacité de décodage audio selon Recommandation G.711, loi µ. Loi µ

G.722-64 Capacité de décodage audio selon Recommandations G.722 (mode 1)

et G.711.

G.722-48 Capacité de décodage audio selon Recommandations G.722 (modes 1,

2, 3) et G.711.

G.728Capacité de décodage audio, selon Recommandations G.728 et G.711.

G.723.1 Capacité de décodage audio, selon Recommandations G.723-1 et G.711.

G.729Capacité de décodage audio, selon Recommandations G.729 (y compris

l'Annexe A) et G.711.

Nul Possibilité sans autre signification qu'un remplissage.

> NOTE – Cette valeur peut apparaître aussi souvent que nécessaire dans un ensemble de possibilités émis vers un équipement monocanal - Voir

Recommandation H.244 (agrégation de canaux).

Tableau A.3/H.221 – Tableau d'occupation des bits avec les commandes MLP

Référence au Tableau A.1/H.221	Débit	Bit 1	Bit 2	Bit 3*	Bit 4*	Bit 5*	Bit 6*	Bit 7*	Bit 8* (SC)
MLP-4k	4 kbit/s	_	_	_	_	_	_	_	octets 41-80
MLP-6,4k	6,4 kbit/s	_	_	_	_	_	_	_	octets 17-80
MLP-8k	8 kbit/s	_	_	_	_	_	_	tous débits	_
MLP-14,4k	14,4 kbit/s	_	_	_	_	_	_	tous débits	octets 17-80
MLP-16k	16 kbit/s	_	_	-	-	_	tous débits	tous débits	_
MLP-22,4k	22,4 kbit/s	_	_	_	_	_	tous débits	tous débits	octets 17-80
MLP-24k	24 kbit/s	_	_	_	_	tous débits	tous débits	tous débits	_
MLP-30,4k	30,4 kbit/s	_	_	_	-	tous débits	tous débits	tous débits	octets 17-80
MLP-32k	32 kbit/s	_	_	_	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	_
MLP-38,4k	38,4 kbit/s	_	_	_	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	octets 17-80
MLP-40k	40 kbit/s	_	_	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	_
MLP-46,4k	46,4 kbit/s	_	_	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	octets 17-80
MLP-62,4k	62,4 kbit/s	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	octets 17-80
MLP-64k	64 kbit/s	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits	tous débits

# A.6 Capacités relatives à la vidéo, aux signaux BAS à extension multiple et au chiffrement (101)

cimili ciment (10)	<del>-</del> /
H.261-QCIF	Capacité de décodage des signaux vidéo H.261 selon les formats d'image QCIF mais non CIF (voir Recommandation H.261) – Ce code doit être suivi de l'une des quatre valeurs de période minimale entre images (MPI, <i>minimum picture interval</i> ) ci-dessous.
H.261-CIF	Capacité de décodage des signaux vidéo H.261 selon les formats d'image CIF et QCIF (voir Recommandation H.261) – Ce code doit être suivi de deux valeurs de période minimale entre images (MPI), dont la première s'applique au format QCIF et la seconde au format CIF.
	Les codes de période minimale entre images sont:
1/29,97	Capacité de décodage d'un signal vidéo, caractérisé par une période minimale d'image de 1/29,97 secondes (Recommandation H.261).
2/29,97	Capacité de décodage d'un signal vidéo, caractérisé par une période minimale d'image de 2/29,97 secondes (Recommandation H.261).
3/29,97	Capacité de décodage d'un signal vidéo, caractérisé par une période minimale d'image de 3/29,97 secondes (Recommandation H.261).

4/29,97 Capacité de décodage d'un signal vidéo, caractérisé par une période

minimale d'image de 4/29,97 secondes (Recommandation H.261).

Vid-imp(R) Réservé pour un futur algorithme vidéo amélioré.

Vidéo-ISO Capacité de décodage vidéo selon l'ISO/CEI 11172-2.

Cap. MBE Capacité de traitement de messages BAS à extension multiple (messages

commençant par des codes du domaine (111) [25-31], et autres valeurs).

Ech-CF Capacité d'accepter les codes d'échappement (111) [0].

Chiff. Capacité de traitement de signaux sur canal ECS.

#### A.7 Capacités de débit utile (100)

B, H<sub>0</sub> Ne peut accepter de signaux que sur un canal à 64 kbit/s, un canal à

384 kbit/s.

2B Peut accepter des signaux sur un ou deux canaux à 64 kbit/s et les

synchroniser.

...

6B Peut accepter des signaux sur un à six canaux à 64 kbit/s et les

synchroniser.

2×H<sub>0</sub> Peut accepter des signaux sur un ou deux canaux à 384 kbit/s et les

synchroniser.

 $5 \times H_0$  Peut accepter des signaux sur 1 à 5 canaux à 384 kbit/s et les synchroniser.

H<sub>11</sub>/H<sub>12</sub> Peut accepter des signaux sur un canal à 1536 kbit/s ou un canal à

1920 kbit/s.

Restriction Ne peut fonctionner qu'à  $p \times 56$  kbit/s, adapté au débit à  $p \times 64$  kbit/s par

transfert du SC sur la position binaire n° 7 et fixation du bit 8 à "un" dans chaque canal ou intervalle de temps; toutefois, un "un" constant peut être positionné sur le bit n° 8 lorsque l'on sait, en vertu de la signalisation hors bande précédant la connexion, que la restriction existe; ce code a pour effet d'amener le terminal distant à fonctionner en mode  $p \times 56$  kbit/s (voir

l'Annexe B).

Comp.6B-H<sub>0</sub> Possibilité d'obéir à la commande correspondante.

Comp-SM Capacité d'obéir à la commande correspondante; s'applique à tous les

débits de transfert monocanal déclarés; capacité également d'obéir aux commandes de type [capex] et [AggIN]\* (voir Recommandation H.244).

128/192/256/320k Capacité d'accepter le débit spécifié par la commande correspondante.

512/768/1152/1472k Capacité d'accepter le débit spécifié par la commande correspondante.

# A.8 Capacités de transmission de données à faible vitesse/protocole multicouche (101) et autres (110)

LSD\_300 (jusqu'à 64k) Peut accepter une transmission de données à faible vitesse à 300 bit/s

(jusqu'à 64 kbit/s) sur les positions binaires spécifiées par les commandes

correspondantes.

LSD-variable Peut accepter un débit de transmission de données à faible vitesse variable

sur les positions binaires spécifiées par la commande correspondante.

MLP-4k Peut accepter un canal MLP sur les positions binaires spécifiées par les

commandes correspondantes.

MLP-6,4k Peut accepter un canal MLP sur les positions binaires spécifiées par les

commandes correspondantes.

MLP\_Ensemble1 Peut accepter un canal MLP à 6,4k, 14,4k, 32k ou 40k sur les positions

binaires spécifiées par les commandes correspondantes.

MLP Ensemble2 Peut accepter un canal MLP à tous les débits fixes inférieurs ou égaux à

62,4k sur les positions binaires spécifiées par les commandes

correspondantes.

MLP-var Peut accepter un canal MLP jusqu'à 64 kbit/s dans le canal I.

Restriction\_P Capable de recevoir et d'émettre en mode Restriction\_P, défini dans la

Recommandation H.242.

Restriction\_L Capable de recevoir et d'émettre en mode Restriction\_L, défini dans la

Recommandation H.242.

NoRestrict Incapable de recevoir en mode Restrict\_P ou Restrict\_L.

#### A.9 Valeurs des tableaux de codes d'échappement

Tableau\_A.6 Echappement vers les valeurs énumérées dans le Tableau A.6.

Tableau\_A.2 Echappement vers les valeurs énumérées dans le Tableau A.2.

H.230 Commandes et indications: voir définitions dans la Recommandation

H.230.

Numéros SBE — Donne accès à un tableau de numéro SBE — Voir Recommandation H.230.

Caractères SBE Donne accès à un tableau de caractères SBE – Voir Recommandation

H.230.

Début-MBE Premier octet d'un message BAS à (N + 2) octets; message défini dans la

Recommandation H.230.

Poss.-NS Premier octet du message de possibilités hors norme UIT-T; le format du

message est le suivant:

NS.cap//valeur de N (maximum = 255)//code de pays<sup>4</sup>//code de

fabricant\*//(N-4) octets.

Comm-NS Premier octet du message de commande hors norme UIT-T; le format du

message est le suivant:

comm-NS//valeur de N (maximum = 255)//code de pays<sup>4</sup>//code de

fabricant\*//(N-4) octets.

Marqueur de possibilités – premier élément de la séquence des codes de

possibilités – voir paragraphe 2/H.242.

<sup>4</sup> Le code de pays comprend deux octets, le premier étant conforme à la Recommandation T.35; le second octet et le code du fabricant de terminal constitué de deux octets sont attribués au plan national.

Tableau A.4 Applications dans des canaux de données LSD/HSD/MLP – Voir

Tableau A.4.

NOTE 1 – La valeur de *N* est codée par sa représentation binaire.

NOTE 2-Le bit de plus fort poids de chaque message MBE est transmis

comme "b<sub>0</sub>", 1<sup>er</sup> bit du BAS.

#### A.10 Capacités HSD/H-MLP/MLP (Tableau A.2)

HSD-64k à 1536k Peut accepter une transmission HSD au débit spécifié, dans les positions

binaires spécifiées par les commandes correspondantes.

HSD-var Peut accepter un débit HSD variable, dans les positions binaires spécifiées

par la commande correspondante.

H-MLP-62,4k Peut accepter un canal H-MLP à 62,4 kbit/s, dans les positions binaires

spécifiées par la commande correspondante.

H-MLP-r Peut accepter un canal H-MLP à r = 14,4/64/128/192/256/320/384 kbit/s

dans les positions binaires spécifiées par la commande correspondante.

H-MLP-var Réservé à une possibilité d'acceptation d'un débit H-MLP variable, dans

les positions binaires spécifiées par la commande correspondante.

MLP-14,4k/16k/22,4k/24k/30,4k/32k/38,4k/40k/46,4k/62,4k/64k

Peut accepter un canal MLP dans les positions binaires spécifiées par la

commande correspondante.

# Tableau A.4/H.221 – Valeurs numériques pour les applications dansles canaux LSD/HSD/MLP – obtenues par échappement du signal BAS (111) [18]

#### (011)(101)**Commandes Commandes Possibilités** Réservé pour SP-ISO Réservé pour [0] SP-ISO sur LSD (R) de base sur LSD Réservé pour SP-ISO Réservé pour [1] SP-ISO sur HSD (R) de base sur HSD (R) ISO-SP spatial [2] (R) ISO-SP progressif [3] (R) ISO-SP arithmétique [4] [5] [6] [7] [8] Image fixe (Rec. H.261) [9] Données de curseur Curseur graphique (R) [10] actives sur LSD (R) [11] [12] [13] [14] [15] (R) fax actif sur (R) fax Groupe 3 [16] **LSD** (R) fax actif sur (R) fax Groupe 4 [17] HSD [18] [19] V.120 sur LSD V.120 sur LSD [20] V.120 sur HSD V.120 sur HSD [21] V.14\_LSD V.14\_LSD [22] V.14\_HSD V.14\_HSD [23] H.224 MLP H.224 MLP H.224\_MLP [24] hors service en service H.224 LSD H.224 LSD H.224 LSD [25] hors service en service H.224\_HSD H.224\_HSD H.224\_HSD [26] hors service en service (R) H.224-sim (R) [27] T.120 hors T.120 en service poss. T.120 [28] service [29] Nil\_Data H.224-témoin H.224-témoin H.224-témoin [30] hors service en service [31]

## Tableau A.5/H.221 – Codes BAS dans les canaux additionnels

	(001)	(010)
[0]		Canal#16
[1]		Canal#17
[2]		Canal#18
[3]		Canal#19
[4]		Canal#20
[5]		Canal#21
[6]		Canal#22
[7]		Canal#23
[8]		Canal#24
[9]		
[10]		
[11]		
[12]		
[13]		
[14]		
[15]		
[16]		
[17]		
[18]	Canal#2	
[19]	Canal#3	
[20]	Canal#4	
[21]	Canal#5	
[22]	Canal#6	
[23]	Canal#7	
[24]	Canal#8	
[25]	Canal#9	
[26]	Canal#10	
[27]	Canal#11	
[28]	Canal#12	
[29]	Canal#13	
[30]	Canal#14	
[31]	Canal#15	

Tableau A.6/H.221 – Valeurs numériques du signal BAS utilisées dans l'agrégation de canaux et obtenues par échappement BAS (111) [15]

	(000)	(001)	(010) Commandes de débit	(011) Commandes de débit	(100) Possibilités de débit	(101) Possibilités de débit	(110)	(111) Valeurs interdites
[0]								
[1]								
[2]								
[3]								
[4]								
[5]								
[6]								
[7]			7 × 64k	7*64k	7 × 64k	7*64k		
[8]			8 × 64k	(R) (Note)	8 × 64k	(R) (Note)		
[9]			9 × 64k	9*64k	9 × 64k	9*64k		
[10]			10 × 64k	10*64k	10 × 64k	10*64k		
[11]			11 × 64k	11*64k	11 × 64k	11*64k		
[12]			12 × 64k	(R) (Note)	12 × 64k	(R) (Note)		
[13]			13 × 64k	13*64k	13 × 64k	13*64k		
[14]			14 × 64k	14*64k	14 × 64k	14*64k		
[15]			15 × 64k	15*64k	15 × 64k	15*64k		
[16]			16 × 64k	16*64k	16 × 64k	16*64k		
[17]			17 × 64k	17*64k	17 × 64k	17*64k		
[18]			18 × 64k	(R) (Note)	18 × 64k	(R) (Note)		
[19]			19 × 64k	19*64k	19 × 64k	19*64k		
[20]			20 × 64k	20*64k	20 × 64k	20*64k		
[21]			21 × 64k	21*64k	21 × 64k	21*64k		
[22]			22 × 64k	22*64k	22 × 64k	22*64k		
[23]			23 × 64k	(R) (Note)	23 × 64k	(R) (Note)		
[24]			24 × 64k	(R) (Note)	24 × 64k	(R) (Note)		
[25]								
[26]								
[27]								
[28]								
[29]								
[30]								
[31]								

Les définitions de ces séquences codées, y compris la signification des caractères \* et  $\times$ , figurent dans la Recommandation H.244.

NOTE – Le Tableau A.1 contient les valeurs qui correspondent à ces codes sans extension.

#### A.11 Commandes HSD/H-MLP (Tableau A.2)

NOTE 1 – Dans le cas de canaux multiples, l'expression "dernier intervalle de temps" s'entend du canal portant le numéro le plus élevé.

NOTE 2 – Lorsque la commande de "restriction" est en vigueur, le bit de plus faible poids de l'ensemble des octets couverts par les commandes HSD et H-MLP est mis à "1", de telle sorte que le débit effectif soit inférieur au débit indiqué par la commande.

NOTE 3 – Lorsqu'une commande H-MLP est en vigueur en même temps qu'une commande MLP du A.4, un train binaire agrégé unique se formera à la sortie du démultiplexeur – en ce qui concerne l'ordre des bits, voir l'exemple de la Figure 5e.

HSD-hors service
 HSD hors service; FAS et BAS rétablis dans les canaux supplémentaires.
 HSD-64k
 HSD en service dans le dernier canal/intervalle de temps; les signaux FAS

et BAS sont supprimés dans le cas de canaux B multiples.

HSD-128/192/256k HSD en service dans les derniers intervalles de temps d'un canal H<sub>0</sub> ou

d'un canal de rang supérieur.

HSD-320k HSD en service dans les derniers intervalles de temps d'un canal H<sub>0</sub> ou

d'un canal de rang supérieur.

HSD-384k HSD en service dans le dernier canal H<sub>0</sub>, ou les derniers intervalles de

temps d'un canal de rang supérieur; les signaux FAS et BAS sont

supprimés dans le cas de canaux H<sub>0</sub> multiples.

HSD-512/768/1152/1536 HSD en service dans les derniers canaux  $H_0$ , ou les derniers intervalles de

temps d'un canal de rang supérieur; les signaux FAS et BAS sont

supprimés dans le cas de canaux H<sub>0</sub> multiples.

HSD-var Réservé à une transmission de données à grande vitesse occupant toute la

capacité non attribuée par d'autres commandes, exception faite de celle du canal I; ne peut pas être invoquée lorsqu'un autre canal HSD ou un canal H-MLP variable est en service (peut également être à éviter lorsque la vidéo est en service, ce dernier signal se trouvant alors limité au canal I).

H-MLP hors service (n'affecte pas le MLP sur canal I) (canal H-MLP

fermé).

H-MLP-14,4k H-MLP en service à 14,4 kbit/s, occupant les bits 7\* et 8\* du deuxième

canal (B), à l'exception des positions FAS et BAS. [\* Lorsque la

commande "restriction" est en vigueur, bits 6 et 7.]

H-MLP-62,4k H-MLP en service à 62,4 kbit/s, occupant le deuxième canal

(supplémentaire) à l'exception des positions FAS et BAS.

H-MLP-64k

H-MLP-128k

H-MLP-192k

H-MLP-256k

H-MLP-320k

H-MLP en service à 64/128/192/256/320 kbit/s dans les premiers intervalles de temps, (sauf le TS1) d'un canal  $H_0$  ou plus grand que  $H_0$ , ou

à 124,8/187,2 ... dans le canal

H-MLP-384k H-MLP en service à 384 kbit/s dans les TS2 à TS7 d'un canal plus grand

que  $H_0$ .

H-MLP-var

Réservé à un canal H-MLP occupant toute la capacité non attribuée par d'autres commandes, à l'exception de celle du canal I; ne peut pas être invoqué si un autre canal H-MLP est actif ou si un canal HSD variable est actif. Si la vidéo est en service, ce dernier peut être restreint au canal I.

NOTE – Lorsque la commande de "restriction" est en vigueur, le bit de plus faible poids de l'ensemble des octets couverts par les commandes HSD et H-MLP est mis à "1", de telle sorte que le débit effectif soit inférieur au débit indiqué par la commande.

#### A.12 Commandes Au-ISO (Tableau A.2)

Les figures du 4.4 illustrent les positions binaires. La Recommandation J.52 définit les données "audio" et les procédures d'application de ces codes.

Au-ISO-hors-service Audio hors service (annulation d'une des commandes

(111)[10000](001)[1-22] énumérées dans le Tableau A.2).

Erreur-1/2/3/off Données de correction d'erreur du champ données auxiliaires du signal

selon l'ISO/CEI 11172-3 sur le mode 1/2/3 ou hors service.

Asynch. Mode asynchrone activé.

Synch. Mode synchrone activé.

Les commandes audio ISO du type "Au-ISO-bit rate" sont toujours exactes en ce qui concerne le débit audio.

Dans le tableau ci-après:

- une case contenant la lettre A signifie que tous les octets du canal I transportent de l'information audio à cette position binaire; une case ombrée signifie l'absence de toute information audio:
- FB seul signifie que les signaux FAS et BAS sont acheminés sur les octets 1-16 de cette position binaire dans le canal I, mais pas d'information audio; FB accompagné d'une fourchette délimitée par deux nombres signifie que, en plus, de l'information audio est acheminée dans la fourchette d'octets en question;
- S signifie que la position binaire 8 a été justifiée;
- N représente le nombre de canaux ou d'intervalles de temps additionnels qui ont été utilisés, chacun ajoutant 62,4 kbit/s (sans restriction) ou 54,4 kbit/s (avec restriction); un canal additionnel a ses signaux FAS et BAS dans les octets 1-16 du canal de service, alors que dans TS2, 3 .... les octets 1-16 de la position binaire 8 (sans restriction) ou 7 (avec restriction) sont inoccupés.

				S	ans	re	str	icti	on					A	vec	re	str	iction			
			Canal I								Canal I										
Nom de code	Débit	1	2	3	4	5	6	7	8	N	1		2	3	4	5	6	7	8	N	
Au-ISO-32k	32k			A	A	A	A		FB					A	A	A	A	FB	S		
Au-ISO-40k	40k		A	A	A	A	A		FB			1	A	A	A	A	A	FB	S		
Au-ISO-48k	48k	A	A	A	Α	A	A		FB		Α	1	A	A	A	A	A	FB	S		
Au-ISO-56k	56k	A	A	A	A	A	A	A	FB		A	<b>A</b> 1	A	A	A	A	A	A	S		sans trame en cas de restriction
Au-ISO-62,4k	62,4k	A	A	A	A	A	A	A	FB+ 17-80												sans restriction seulement
Au-ISO-64k	64k	A	A	A	A	A	A	A	A								A	FB+ 1-56	S	1	sans trame en cas de non- restriction
Au-ISO-80k	80k					A	A		FB+ 41-56	1					A	A	A	FB+ 41-56	S	1	
Au-ISO-96k	96k			A	A	A	A		FB+ 41-56	1		1	A	A	A	A	A	FB+ 41-56	S	1	
Au-ISO-112k	112k	A	A	A	A	A	A		FB+ 41-56	1								FB+ 41-72	S	2	
Au-ISO-128k	128k								FB+ 41-72	2						A	A	FB+ 41-72	S	2	
Au-ISO-160k	160k			A	A	A	A		FB+ 41-72	2	A	<b>A</b> A	A	A	A	A	A	FB+ 41-72	S	2	
Au-ISO-192k	192k								FB+ 25-72	3				A	A	A		FB+ 25-72		3	
Au-ISO-224k	224k			A	A	A	A		FB+ 25-72	3								FB+ 17-80		4	
Au-ISO-256k	256k								FB+ 17-80	4				A	A	A	A	FB+ 17-80		4	
Au-ISO-288k	288k			A	A	A	A		FB+ 17-80	4						A	A	FB		5	
Au-ISO-320k	320k					A			FB	5	A		A	A	A	A	A	FB		5	
Au-ISO-352k	352k		A	A	A	A	A		FB	5											

NOTE – la version précédente de la Recommandation H221 contenait une erreur au niveau de la définition de Au-ISO-352k, selon laquelle seules les positions binaires 3-6 du canal I contenaient de l'information audio, ce qui ne permet pas d'aboutir à 352 kbit/s.

Les commandes Au-ISO du type "Au-ISO-nB", où n = 2 à 6, sont telles que tous les bits disponibles dans le nombre donné de canaux (pour des connexions multiples) ou d'intervalles de temps (pour un canal unique à débit supérieur) sont occupés par l'information audio, à savoir:

- dans les connexions uniques à débit supérieur, sans restriction, les connexions TS1 acheminent des signaux FAS et BAS et de l'information audio à 62,4 kbit/s, alors que toutes les autres connexions TS acheminent des informations audio à 64 kbit/s; dans le cas des connexions multiples sans restriction, chaque canal à 64 kbit/s achemine des signaux FAS et BAS et de l'information audio à 62,4 kbit/s;
- dans les connexions uniques à débit supérieur, avec restriction, les connexions TS1 acheminent des signaux FAS et BAS et de l'information audio à 54,4 kbit/s, alors que toutes les autres connexions TS acheminent des informations audio à 56 kbit/s; dans le cas des connexions multiples avec restriction, seule la commande Au-ISO-2B est permise, les deux canaux à 56 kbit/s acheminant des signaux FAS et BAS et de l'information audio à 54,4 kbit/s;

Les débits audio qui en résultent se présentent comme suit:

Nom de code	Nombre de canaux ou d'interv. TS add.
Au-ISO-2B	1
Au-ISO-3B	2
Au-ISO-4B	3
Au-ISO-5B	4
Au-ISO-6B	5

Sans restriction										
Cana	al I	Débit audio								
Bits 1-7	Bit 8	canaux multipl.	canal unique débit sup.							
A	FB+ 17-80	124,8k	126,4k							
A	FB+ 17-80	187,2k	190,4k							
A	FB+ 17-80	249,6k	254,4k							
A	FB+ 17-80	312,0k	318,4k							
A	FB+ 17-80	373,4k	382,4k							

Avec restriction										
Can	al I		Débit audio							
Bits 1-6	Bit 7	8	canaux multipl.	canal unique débit sup.						
A	FB+ 17-80	S	108,8k	110,4k						
A	FB+ 17-80	S		166,4k						
A	FB+ 17-80	S		222,4k						
A	FB+ 17-80	S		278,4k						
A	FB+ 17-80	S		334,4k						

#### **A.13** Capacités Au-ISO (Tableau A.2)

La Recommandation J.52 définit les données "audio" et les procédures d'application de ces codes.

Au-ISO-1B Possibilité de fonctionner dans un des modes audio énumérés dans le

tableau de commandes correspondant, sur un seul canal B<sup>5</sup>.

Au-ISO-2B Possibilité de fonctionner dans un des modes audio énumérés dans le

tableau de commandes correspondant, sur un ou deux canaux B<sup>5</sup> (ou

dans l'intervalle TS1).

Au-ISO-3B Possibilité de fonctionner dans un des modes audio énumérés dans le

tableau de commandes correspondant, sur un, deux ou trois canaux B<sup>5</sup>.

Recommandation H.221 (05/99)

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Ou le nombre correspondant de canaux H<sub>0</sub> et au-dessus, à partir de l'intervalle TS1.

Au-ISO-4B Possibilité de fonctionner dans un des modes audio énumérés dans le

tableau de commandes correspondant, sur un à quatre canaux B<sup>5</sup>.

Au-ISO-5B Possibilité de fonctionner dans un des modes audio énumérés dans le

tableau de commandes correspondant, sur un à cinq canaux B<sup>5</sup>.

Au-ISO-6B Possibilité de fonctionner dans un des modes audio énumérés dans le

tableau de commandes correspondant, sur un à six canaux B<sup>5</sup>.

Mode asynchrone Possibilité de décoder des données audio à échantillonnage asynchrone

par rapport à l'horloge réseau.

Au-couche-I Possibilité de décoder les données audio selon la couche I de

1'ISO/CEI 11172-3.

Au-couche-II Possibilité de décoder les données audio selon la couche II de

l'ISO/CEI 11172-3.

Au-couche-III Possibilité de décoder les données audio selon la couche III de

1'ISO/CEI 11172-3.

Echantillonnage-16k Possibilité de décoder les données audio échantillonnées à une fréquence

d'horloge de 16 kHz.

Echantillonnage-22,05k Possibilité de décoder les données audio échantillonnées à une fréquence

d'horloge de 22,05 kHz.

Echantillonnage-24k Possibilité de décoder les données audio échantillonnées à une fréquence

d'horloge de 24 kHz.

Echantillonnage-32k Possibilité de décoder les données audio échantillonnées à une fréquence

d'horloge de 32 kHz.

Echantillonnage-44,1k Possibilité de décoder les données audio échantillonnées à une fréquence

d'horloge de 44,1 kHz.

Echantillonnage-48k Possibilité de décoder les données audio échantillonnées à une fréquence

d'horloge de 48 kHz.

Correction – Modes 1, 2, 3 Possibilité de décoder – selon le mode approprié – les données de

correction d'erreur contenues dans le champ données auxiliaires du

signal ISO/CEI 11172-3.

#### A.14 Applications dans les canaux LSD/HSD – Possibilités (Tableau A.4)

SP-ISO de base sur LSD Accepte les images fixes (SP, still picture) ISO en mode de base au

débit LSD spécifié (réservé).

SP-ISO de base sur HSD Accepte les images fixes ISO en mode de base au débit HSD spécifié

(réservé).

SP-ISO spatial Accepte les images fixes ISO en mode de base et en mode spatial

(réservé).

SP-ISO progressif Accepte les images fixes ISO en mode de base et en mode progressif

(réservé).

SP-ISO arithmétique Accepte les images fixes ISO en mode de base et en mode arithmétique

(réservé).

Image fixe (H.261) Accepte les images fixes codées par la méthode définie dans

l'Annexe D/H.261 (voir Note).

NOTE – Les Administrations peuvent utiliser cette procédure facultative en tant que méthode simple et peu coûteuse pour transmettre des images fixes. On préférera cependant la méthode indiquée dans la Recommandation T.126 (Recommandation T.81) et l'emploi de la série de protocoles T.120 dans le canal MLP.

Curseur graphique Peut traiter les données de curseur graphique (réservé).

Fax-Groupe 3 Accepte la télécopie Groupe 3 (réservé).

Fax-Groupe 4 Accepte la télécopie Groupe 4 (réservé).

V.120 LSD Accepte les terminaux à interface V.120 dans un canal LSD.
 V.120 HSD Accepte les terminaux à interface V.120 dans un canal HSD.
 V.14\_LSD Accepte les terminaux à interface V.14 dans un canal LSD.

V.14\_HSD Accepte les terminaux à interface V.14 dans un canal HSD.

H.224\_MLP Défini dans la Recommandation H.224.

H.224\_LSD Défini dans la Recommandation H.224.

H.224\_HSD Défini dans la Recommandation H.224.

Sim-H.224 Défini dans la Recommandation H.224.

Poss.-T.120 Accepte le protocole défini dans les Recommandations T.123, T.122,

T.125 et T.124 dans les canaux MLP et/ou H-MLP. N'implique pas

l'acceptation d'autres protocoles de la série T.

Données nulles Aucune application de transmission de données n'est disponible aux

débits spécifiés par les valeurs ultérieures de la capacité de données; si/lorque des chemins de données sont ouverts, le contenu transmis ne se compose que de chiffres 1 et toute donnée reçue sera ignorée (voir

paragraphe 9/H.242).

#### A.15 Applications dans les canaux LSD/HSD/MLP/H-MLP – Commandes (Tableau A.4)

SP-ISO actif sur LSD Images fixes ISO en service dans le canal de transmission LSD spécifié

(réservé).

SP-ISO actif sur HSD Images fixes ISO en service dans le canal HSD spécifié (réservé).

Données curseur sur LSD Données de curseur commutées sur canal LSD spécifié (réservé).

Fax sur LSD Fax commuté sur canal LSD spécifié (réservé).

Fax sur HSD Fax commuté sur canal HSD spécifié (réservé).

V.120\_LSD Protocole V.120 commuté sur canal LSD spécifié.

V.120\_HSD Protocole V.120 commuté sur canal HSD spécifié.

V.14\_LSD Protocole V.14 commuté sur canal LSD spécifié.

V.14\_HSD Protocole V.14 commuté sur canal HSD spécifié.

H.224\_LSD-on/off Défini dans la Recommandation H.224.

H.224\_HSD-on/off Défini dans la Recommandation H.224.

H.224\_MLP-on/off Défini dans la Recommandation H.224.

T.120 on/off Protocole d'activation/désactivation selon série T.120 dans les canaux

MLP et H-MLP.

#### A.16 Capacités de débit et commandes utilisées en agrégation de canal (Tableau A.6)

- n\*64 n = 7 à 11, 13 à 17, 19 à 23. Commandes: le signal occupe un seul canal à 448 kbit/s ou à un débit supérieur multiple de 64 kbit/s, FAS et BAS étant acheminés dans le premier intervalle de temps à 64 kbits. Le canal effectif occupe les intervalles de temps de moindre rang d'un canal de capacité correspondante ou supérieure. Capacités: peut accepter des signaux spécifiés par la commande correspondante.
- N × 64 N = 7 à 24. Commandes: le signal occupe le nombre indiqué de canaux à 64 kbit/s, FAS et BAS étant acheminés sur chacun. Capacités: peut accepter et synchroniser des signaux spécifiés par la commande correspondante.

#### ANNEXE B

# Structure de trame pour l'interfonctionnement d'un terminal à 64 kbit/s et d'un terminal à 56 kbit/s

#### **B.1** Disposition des sous-canaux

La disposition des sous-canaux est donnée au Tableau B.1.

#### B.2 Fonctionnement du terminal à 64 kbit/s

L'émetteur remplit le 8<sup>e</sup> sous-canal avec des "1" tandis que le récepteur recherche le FAS dans chaque sous-canal. Il y a lieu de remarquer qu'à la réception, les bits de bourrage "1" apparaissent toujours dans la position binaire 8, tandis que les signaux FAS et BAS apparaissent dans une position binaire quelconque entre 1 et 7.

#### **B.3** Restriction concernant certains modes de communication

Du fait que le débit d'interfonctionnement est ramené à 56 kbit/s, les modes de transmission dans lesquels le débit est supérieur à cette valeur sont interdits (les récepteurs ignorent ces codes BAS de commande). Les signaux utilisant le 7<sup>e</sup> sous-canal initial sont transférés au 6<sup>e</sup> sous-canal.

#### **B.4** Codes de commande audio (000)

Les codes suivants remplacent les codes indiqués à l'Annexe A.

trame (mode 0U).

200 codes survains reinplacent les codes maiques à 11 miente 11.								
Neutre	Canal I neutralisé, ne contenant que le FAS et le BAS, tous les autres bits étant négligés au niveau du récepteur.							
Au-hors service, U	Pas de signal audio, pas de structure de trame, les bits 1 à 7 du canal I sont disponibles.							
Au-hors service, F	Pas de signal audio, signaux FAS et BAS en service; 54,4 kbit/s disponibles pour utilisation par d'autres commandes.							
Loi A, U7	Audio G.711 à 56 kbit/s, loi A, tronquée sur 7 bits, pas de structure de trame (mode 0U).							
Loi A, F6	Audio G.711 à 48 kbit/s, loi A, tronquée sur 6 bits, signaux FAS et BAS dans le bit 7.							
Loi μ, U7	Audio G.711 à 56 kbit/s, loi μ, tronquée sur 7 bits, pas de structure de							

Loi μ, F6 Audio G.711 à 48 kbit/s, loi μ, tronquée sur 6 bits, signaux FAS et BAS

dans le bit 7.

G.722, U8 Il n'est pas possible de transmettre 8 bits par octet.

G.722, U7 Audio G.722 à 7 kHz, sur bits 1 à 7, 56 kbit/s (pas de structure de trame).

G.722, F6 Audio G.722 à 7 kHz, à 48 kbit/s, sur bits 1 à 6 (mode 3).

G 728, G.723.1, G.729 Inchangés par rapport à l'Annexe A.

[Autres] Toutes autres valeurs réservées.

Les valeurs (000) suivantes sont affectées en maintenant le même nombre de bits audio par octet pour les fonctionnements à 64 kbit/s et à 56 kbit/s.

[0] Neutre [19] loi μ, U7 [6] Impossible [20] loi A, F6 [7] Au-hors service, U [21] loi μ, F6 [10] G.723.1 [24] G.722, U7 [11] G.729 [25] G.722, F6 [12] G-4k (R) [29] G.728

[18] Loi A, U7 [31] Au-hors service, F

Tableau B.1/H.221 - Emetteur du terminal à 64 kbit/s

#### a) Emetteur du terminal à 64 kbit/s

			Numé	ro de l	oit				
1	2	3	4	5	6	7 (SC)	8		
							1	1	numéro d'octet
S	S	S	S	S	S	FAS	1	:	
u	u	u	u	u	u		1	8	
b	b	b	b	b	b		1	9	
-	-	-	-	-	-	BAS	1	:	
c	c	c	c	c	c		1	16	
h	h	h	h	h	h		1	17	
a	a	a	a	a	a	(ECS)	1	:	
n	n	n	n	n	n		1	24	
n	n	n	n	n	n		1	25	
e	e	e	e	e	e		1		
1	1	1	1	1	1		1		
#	#	#	#	#	#	#	1		
1	2	3	4	5	6	7	1	80	

NOTE – Les éléments C1, C2, C3 et C4 du FAS sont calculés pour les 160 septets, soit 1120 bits.

## b) Récepteur du terminal à 64 kbit/s

		I	Numéro	de bit	1)		
1	2	3	4	5	6	7	8
							1
							1
					S	S	1
S	S	S	S		u	u	1
u	u	u	u	F <sup>b)</sup>	b	b	1
b	b	b	b	Α	-	-	1
-	-	-	-	S	С	С	1
С	c	c	c		h	h	1
h	h	h	h		a	a	1
a	a	a	a		n	n	1
n	n	n	n		n	n	1
n	n	n	n		e	e	1
e	e	e	e	В	1	1	1
1	1	1	1	A	#	#	1
#	#	#	#	S	1	2	1
3	4	5	6				1
							1
				#7			1
							1
							1
							1
							1
							1
							1
							1

structure de trame engendrée par le terminal à 56 kbit/s

a) Position synchronisée sur l'horloge octets fournie par le réseau.

b) Le signal FAS peut apparaître dans une position binaire quelconque entre 1 et 7.

## SERIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

anisation du travail de l'UIT-T yens d'expression: définitions, symboles, classification istiques générales des télécommunications						
istiques générales des télécommunications						
Principes généraux de tarification						
Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains						
Services de télécommunication non téléphoniques						
Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques						
Systèmes audiovisuels et multimédias						
Réseau numérique à intégration de services						
Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias						
Protection contre les perturbations						
Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures						
RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux						
Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle						
Spécifications des appareils de mesure						
Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux						
Commutation et signalisation						
Transmission télégraphique						
ipements terminaux de télégraphie						
minaux des services télématiques						
nmutation télégraphique						
nmunications de données sur le réseau téléphonique						
nmunications de données sur le réseau téléphonique eaux pour données et communication entre systèmes ouverts						
• •						